RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

République populaire de CHINE

Étude réalisée dans le cadre
de la mission économique conjointe
présidée par SAR le Prince Philippe

Du 20 au 29 octobre 2011

agence pour le
commerce extérieur

Préface

« We will bring into play the important role of import in achieving macroeconomic balance and economic restructuring, and promote basic balance of our trade. This will provide important opportunities for countries in Asia and the rest of the world to increase exports to China. »

Hu Jintao, Président de la République populaire de Chine, discours d'ouverture du forum Boao, avril 2011

Aucune entreprise exportatrice ne peut se permettre d'ignorer le marché chinois. La population gigantesque du pays est en effet un puissant aimant pour les producteurs du monde entier, et tant les grands groupes que les petites et moyennes entreprises ne s'y trompent pas : il faut être présent en République populaire de Chine.

Au niveau macroéconomique, les décideurs du monde entier ont les yeux fixés sur le tableau de bord de l'Empire du Milieu. La situation économique de la République populaire de Chine influence en effet de nombreuses variables internationales, comme le prix des matières premières, l'emploi, la croissance du PIB ou encore le taux d'inflation de l'ensemble des pays.

C'est pourquoi les observateurs économiques sont particulièrement attentifs aux évolutions récemment annoncées dans le 12e plan de développement économique 2011-2015 fixant les nouveaux axes de la croissance chinoise. Celui-ci se place dans la continuité du 11e plan, tout en affirmant avec force l'intention des autorités de moins dépendre des exportations pour soutenir sa croissance. C'est à présent la demande intérieure qui devrait prendre le relai de la croissance, assurant des opportunités de taille pour les entreprises étrangères exportant en République populaire de Chine ou produisant sur place.

Mais tout n'est pas actuellement rose pour le pays. Suite au risque de surchauffe économique, les autorités ont pris des mesures pour ralentir l'économie. Celles-ci se traduisent dans une réduction du taux de croissance du PIB et de l'industrie. Le climat d'affaire en République populaire de Chine est également extrêmement compétitif. Les entreprises internationales, non contentes de se faire concurrence entre elles, ont à présent à faire face aux champions nationaux chinois, dont le poids économique est encore renforcé par certains avantages que leur confèrent toujours les autorités.

« Connaître les autres, c'est la sagesse » disait Lao Tseu. Convaincue que les entreprises belges sont capables de réussir en République populaire de Chine si elles sont bien préparées et bien accompagnées, l'Agence pour le Commerce extérieur en collaboration avec ses partenaires régionaux l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export, et Flanders Investment and Trade, organise cette mission princière qui sera, nous en sommes convaincus, l'occasion pour nos entreprises de faire preuve de leur savoir-faire.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de cette étude, qui constitue notre première escale dans la mission qui nous emmènera en République populaire de Chine.

Fabienne L'Hoost
Directeur général adjoint

Marc Bogaerts
Directeur général

Executive Summary

L'économie chinoise évolue à une vitesse fulgurante. Tant diplomatiquement que culturellement ou économiquement, force est de constater que le pays est devenu un acteur de poids sur la scène internationale. Grâce à un marché intérieur d'une taille incomparable et a une politique macroéconomique particulièrement stable, le pays a su s'affirmer comme le leader des pays en développement.

La crise économique et financière de 2008 et 2009 a sensiblement impacté la croissance du pays, moins par l'effet qu'elle a eu sur le secteur bancaire chinois que par la chute du commerce international qui s'en est suivie. La République populaire de Chine est ainsi passée très près du seuil de 9% de croissance nécessaire pour un développement harmonieux du pays. Tirant les leçons de la crise, les autorités ont insisté sur l'importance d'une réduction de la dépendance économique chinoise envers ses exportations. Il faut à présent s'attendre à une augmentation de la demande intérieure et des importations, une aubaine pour les entreprises belges.

Mais les performances chinoises font craindre un risque de surchauffe de son économie. Les prix immobiliers sont en plein essor, et l'inflation a atteint 5,3 % entre mai 2010 et mai 2011, portée par la hausse des prix agricoles et immobiliers. Les autorités sont sur le qui-vive afin d'éviter les troubles sociaux qui devraient sans nul doute découler de cette situation.

Ceci n'empêche cependant pas le pays d'être parmi les leaders mondiaux dans de nombreux secteurs. Le secteur de la santé chinois compte ainsi parmi les plus attractifs au niveau mondial. La hausse du niveau de vie de la population lui donne à présent accès à des médicaments de dernière génération et aux soins de santé haut de gamme, offrant par là même des débouchés importants pour nos entreprises. Le marché des produits pharmaceutiques est le troisième plus important au monde et sa croissance n'est pas prête de s'arrêter. L'amélioration des infrastructures de soins prévue par les autorités devrait également offrir de nombreuses opportunités aux fabricants de matériel médical.

La croissance du secteur de la construction devrait aussi se poursuivre dans les années à venir. Alors que les projets immobiliers de moyen et haut de gamme continuent de fleurir en République populaire de Chine, les autorités ont annoncé un train de mesures visant à soutenir la création de logements sociaux. Grâce à cette nouvelle impulsion, la croissance du secteur est assurée à moyen terme. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées par les entreprises dans l'attribution de contrats, ils ne fait pas de doute que les producteurs de matériaux de construction et de machines installés en République populaire de Chine pourront profiter de l'essor du secteur.

Le défi logistique est gigantesque car le pays est immense, et le développement de la République populaire de Chine intérieure devrait se traduire dans une intensification du transport par rail et par route dans les années à venir. La majorité des plus grands ports au monde se trouvent en République populaire de Chine et le pays dispose du réseau ferroviaire à grande vitesse le plus étendu. Le soutien des autorités envers le secteur ne se dément pas, et les entreprises actives sur le marché chinois sont assurées de débouchés intéressants.

Dans le domaine des technologies propres, le pays avance à pas de géant. Les ressources énergétiques nécessaires à sa croissance et aux besoins de sa population sont énormes. La République populaire de Chine mise donc à la fois sur les énergies conventionnelles plus propres et sur les

énergies renouvelables. Les objectifs environnementaux font leur apparition dans le plan de développement 2011-2015, et ceux-ci sont extrêmement ambitieux, à tel point que de nombreux observateurs doutent de la capacité du gouvernement à les remplir. Il ne fait aucun doute que, pour atteindre ceux-ci, l'industrie chinoise devra compter sur les innovations étrangères.

Finalement, le potentiel de croissance dans le secteur des technologies de l'information et de la communication est considérable. Alors que les campagnes et le centre de la République populaire de Chine doivent encore être raccordées à l'internet et couvertes par un réseau téléphonique de meilleure qualité, les ventes de matériel devraient s'envoler dans les années futures. Tant le secteur des composants que celui des logiciels offriront de nombreuses opportunités aux entreprises participant à la mission.

Après une première partie destinée à dresser la situation macroéconomique actuelle de la République populaire de Chine, cette étude proposera une analyse sectorielle du pays se concentrant sur cinq domaines parmi les plus dynamiques : soins de santé, construction et infrastructure, transport et logistique, greentech et finalement technologies de l'information et de la communication. Nous enchaînerons par une analyse des réussites récentes d'entreprises belges en République populaire de Chine pour conclure par une section décrivant les us et coutumes en vigueur dans le milieu d'affaires chinois.

Table des matières

Préface 1

Executive Summary 2

1. Données générales 7

2. Données économiques 9

2.1. Indicateurs clés 9

2.1.1. PIB 9

2.1.2. Inflation 19

2.1.3. Change 22

2.2. Commerce extérieur 24

2.2.1. Relations commerciales mondiales 24

2.2.2. Relations commerciales avec la Belgique 29

2.3. Investissements directs étrangers 32

2.4. Appréciation du risque 35

2.4.1. Appréciation du risque selon l'Office National Du Ducroire 35

2.4.2. Autres indicateurs de risque 37

3. Approche sectorielle 39

3.1. Santé 39

3.1.1. Produits pharmaceutiques 39

3.1.2. Appareils médicaux 41

3.2. Construction et infrastructure 42

3.2.1. Immobilier 42

3.2.2. Infrastructures 44

3.3. Transport et logistique 45
3.3.1. Route 47
3.3.2. Rail 47
3.3.3. Voies navigables 48
3.3.4. Air 50
3.3.5. Logistique 51

3.4. Greentech 52

3.5. Technologies de l'information et de la communication 56
3.5.1. Télécommunications 57
3.5.2. Hardware 58
3.5.3. Software 58

4. Réussites récentes 61

5. Étiquette 65

6. Adresses utiles 67

6.1. En Belgique 67

6.2. En République populaire de Chine 69

6.3. Sites à consulter 73

7. Sources 77

1 Données générales

1. Données générales

- La République populaire de Chine est composée de 22 provinces, de quatre municipalités sous le contrôle direct du gouvernement central, et de cinq régions autonomes (le Xinjiang, la Mongolie intérieure, le Tibet, le Ningxia et le Guangxi). La capitale du pays est Pékin (également appelée Beijing).

- La population chinoise est importante et stable: 1.312,5 millions d'habitants en 2010 (+0,05 % par rapport à 2009), dont 47 % en zone urbaine. Les villes les plus peuplées sont Shanghai (15,6 millions d'habitants), Pékin (13,1 millions) et Guangzhou (11,0 millions).

  - L'espérance de vie à la naissance est dans la moyenne mondiale, avec 72,68 ans pour les hommes et 76,94 ans pour les femmes.

  - Il y a 48,5 % de femmes et 51,5 % d'hommes dans le pays.

  - La population est composée de personnes de l'ethnie Han à 91,5 %. Les autres ethnies et nationalités représentées sont les Zhuangs, les Mandchous, les Huis, les Miaos, les Ouïgours, les Tujias, les Yis, les Mongols, les Tibétains, les Buyis, les Dongs, les Yaos, et les Coréens.

  - La majorité des Chinois adhérant à une religion sont taoïstes (30 % de la population du pays) et bouddhistes (20 %). Les chrétiens représentent entre 3 et 4 % de la population, et 1 à 2 % des Chinois sont musulmans.

  - La population se concentre dans l'est du pays, et dans une moindre mesure dans son centre. Le nord et l'ouest de la République populaire de Chine sont moins peuplés.

- La superficie du pays est de 9.596.961 km², soit le quatrième plus grand du monde (314 fois la Belgique). 54,4 % des terres sont à usage agricole.

- La langue officielle est le chinois. De nombreux dialectes existent, parmi lesquels le plus parlé est le mandarin (70 % de la population).

- Les ressources naturelles les plus importantes du pays sont le charbon, le minerai de fer, le pétrole, le gaz naturel, le mercure, l'étain, le tungstène, le manganèse, le molybdène, le vanadium, la magnétite, l'aluminium, le plomb, le zinc, les éléments des terres rares, et l'uranium.

- Le climat chinois est très varié : tropical au sud et subarctique au nord. Les températures du mois d'octobre dans les villes faisant l'objet de la mission oscillent généralement entre 14 et 22°C.

- La monnaie nationale est le yuan renminbi (plus communément appelé le yuan, CNY), soit 10 jiaos, ou 100 fens. En date du 22 juin 2011, un CNY valait 0,1074 EUR. Le prix du Big Mac (utilisé par l'hebdomadaire 'The Economist' pour rendre compte du pouvoir d'achat des différentes devises) est en moyenne de 2,18 USD en 2010, contre 4,79 USD dans la zone euro. Le pouvoir d'achat d'un dollar est donc plus de deux fois supérieur en République populaire de Chine que dans la zone euro.

2 Données économiques

2. Données économiques

2.1. Indicateurs clés

2.1.1. PIB

PIB en volume

Durant l'année 2010, le produit intérieur brut nominal chinois s'est élevé à 5.878 milliards d'USD. Le PIB par tête s'élevait quant à lui à 4.482 USD. Sur base des estimations actuellement disponibles, le PIB atteindrait 6.821 milliards d'USD en 2011 alors que le PIB par tête serait de 5.170 USD. Pour le premier trimestre de 2011, les autorités chinoises ont enregistré une croissance de 9,7 % du PIB par rapport à la même période en 2010. C'est surtout la consommation qui tire la croissance vers le haut en contribuant à hauteur de 5,9 % des 9,7 % observés. La formation de capital a ajouté 4,3 % de croissance, alors que l'importation en a soustrait 0,5 %, du fait du déficit commercial enregistré durant le premier trimestre.

Figure 1: Taux de croissance du PIB, en %

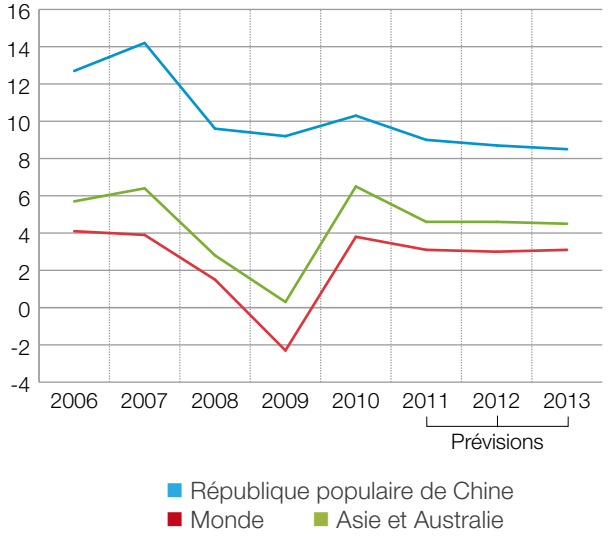

Source: EIU

La puissance économique de la République populaire de Chine est indéniable. En mars 2010 déjà, une étude d'IHS Global Insight confirmait que le pays était devenu la première puissance manufacturière mondiale, devant les États-Unis. La République populaire de Chine représente à présent 19,8 % de la production manufacturière au monde, elle a récemment dépassé le Japon pour devenir la deuxième économie mondiale en termes de PIB, et assume une part de plus en plus importante dans le commerce mondial (premier pays exportateur au monde) et au sein du continent asiatique.

Plus qu'une industrie gigantesque, la République populaire de Chine est surtout un marché immense. En effet, sa population est estimée à 1312.5 millions d'habitants, et son pouvoir d'achat est en croissance rapide (les experts estiment que le PIB par habitant devrait croître à un rythme annuel supérieur à 8 % sur les 3 années à venir).

Moteur à la fois de la croissance asiatique et du commerce mondial, le pays a connu depuis son adhésion à l'OMC en décembre 2001 une période de croissance sans précédent, avec un taux de croissance moyen sur la période s'élevant à 11,2 %, contre 8,6 % entre 1996 et 2001. Néanmoins, cela n'a pas empêché le pays d'être touché par la crise économique et financière de 2008 et 2009. Suite à la chute de la demande internationale, les exportations et les importations chinoises ont en effet été fortement impactées, et ont diminué en 2009 pour la première fois depuis 1990 (premières données fiables disponibles). La production domestique s'est alors ralentie, s'accompagnant de fermetures de nombreuses sociétés et de troubles sociaux importants. Le système financier chinois étant particulièrement isolé du reste du monde, le pays n'a pourtant pas été aussi touché que ses voisins asiatiques ou que l'ensemble de l'économie mondiale.

Bien que la République populaire de Chine ait été dangereusement proche du seuil minimal de croissance de 9 % nécessaire pour fournir de l'emploi à sa population grandissante, la réaction rapide et efficace du gouvernement a permis de redresser rapidement l'économie.

Le plan de relance, annoncé en novembre 2008 et rendu possible par une situation budgétaire excellente (passage d'un déficit annuel de 2,6 % en 2003 à un boni budgétaire de 0,6 % en 2007, et réduction de la dette publique de 26,8 % du PIB en 2003 à 17,1 % en 2007), a consisté en :

- un assouplissement de la politique monétaire jusqu'alors restrictive, signalant que l'inflation n'était pas la priorité des instances économiques lors de la crise,
- 4.000 milliards de CNY (586 milliards d'USD, soit près de 15 % du PIB annuel) budgétés afin d'améliorer les infrastructures de transport et énergétiques, de réformer l'agriculture et de fournir aux Chinois des logements et un environnement de qualité. La somme est financée à hauteur de 1.800 milliards de dépenses directes du gouvernement central et de 2.200 milliards par le niveau local,
- la suppression des limites de prêts pour les banques chinoises,
- un ralentissement du processus de réévaluation du yuan face au dollar qui avait timidement commencé en 2005,
- et un changement dans la gestion du régime de taxation, qui représente un montant de 17,5 milliards d'USD.

Grâce à ce plan et aux mesures similaires mises en place par les partenaires commerciaux du pays, l'économie chinoise s'est stabilisée autour de 9 % de croissance en 2008 et 2009. Alors que certains observateurs internationaux craignaient que les mesures instaurées ne créent encore plus de surcapacité en République populaire de Chine, force est de constater que la crise est passée. Le gouvernement est à présent plus préoccupé par la soutenabilité de la croissance et l'inflation que par la croissance elle-même.

En effet, de nombreux indicateurs suggèrent que l'économie chinoise est en surchauffe. L'évolution récente de l'inflation est la source majeure d'inquiétude pour les autorités chinoises. Le taux d'inflation a en effet dépassé la barre des 5 % d'année en année ces récents mois et s'est établi à 5,4 % en mars 2011, principalement du fait de mauvaises récoltes. La dernière hausse du taux d'intérêt par la banque centrale chinoise (de 6,06 % à 6,31 %) semble avoir eu les effets escomptés, réduisant sensiblement la masse monétaire en circulation, mais le spectre de l'inflation n'est néanmoins pas entièrement écarté. Le marché immobilier présente également toutes les caractéristiques d'un secteur en surchauffe : les nouvelles constructions fleurissent, mais une part importante de celles-ci sont inhabitées ou trop chères pour le chinois moyen.

L'évolution de la politique en faveur de la croissance durable s'est également vue confirmée en mars 2011 alors que le gouvernement chinois rendait public son 12e plan de développement pour 2011-2015. Celui-ci met l'accent sur la soutenabilité et le développement plus que sur la croissance.

Le 12e plan de développement chinois

La crise économique de 2008 et 2009 a mis en évidence que le système économique chinois centré sur l'exportation n'est plus l'idéal pour le pays. La réduction de la demande internationale pour les produits chinois, et les récentes difficultés dans la zone Euro et aux États-Unis ont en effet encouragé le gouvernement dans le redéploiement de son économie au niveau national.

Le nouveau plan quinquennal privilégie ainsi le développement à la croissance, la qualité à la quantité, et met en avant le rôle économique de la République populaire de Chine du Centre et de l'Ouest. Il vise à soutenir la demande intérieure (encore très faible en pourcentage du PIB à près de 35 % en 2010, contre 47 % pour les dépenses d'investissement) et l'industrie nationale dans son effort de modernisation et de diversification. Il offre en ce sens de nombreuses opportunités pour les entreprises belges.

Cibles du 12e plan de développement (2011-2015)

Indicateur		Cible pour 2006-2010	Cible pour 2011-2015
Croissance	Croissance du PIB	+ 7,5 % annuel	+ 7 % annuel
Structure économique	Part des services dans le PIB	+ 3 %	+ 4 %
	Amélioration de l'intensité énergétique	+ 20 %	+ 16 %
	Réduction des émissions de carbone	/	- 17 %
	Taux d'urbanisation	47 %	51,5 %
	Dépenses de R&D/PIB	2 %	2,2 %
Revenu national	Croissance du revenu rural/urbain	+ 5 % annuel	> + 7 % annuel
	Croissance du salaire minimum	/	> + 13 % annuel
Bien-être social	Logements sociaux	/	20 % des ménages en 2020 (7 à 8 % actuellement)
	Nombre de personnes participant au système de pension urbain	+ 0,49 million	+ 1 million
	Nombre de nouveaux emplois (millions)	45	45
	Taux de participation rural/urbain au système de soins de santé	/	+ 3 %

Source : 12e plan de développement chinois, IHS Global Insight.

Quelques nouveautés sont particulièrement révélatrices des nouvelles priorités économiques chinoises :

- Réduction de l'objectif de croissance économique, qui passe de 7,5 à 7 % de croissance annuel : le taux de croissance devient ici un objectif secondaire, et les autorités sont prêtes à accepter une croissance plus lente afin de réformer le système économique et de lui apporter plus de stabilité. Au vu des résultats passés, il y a fort à parier que cet objectif sera dépassé. Les provinces, connues pour surpasser les objectifs des plans quinquennaux, se sont quant à elles fixées des objectifs supérieurs (entre 8 et 11 % pour les provinces faisant l'objet de la mission conjointe).

- Hausse de la part des services de 4 % et augmentation des dépenses de R&D : ces deux nouveaux objectifs illustrent la politique chinoise visant à développer une économie plus axée sur les secteurs à haute valeur ajoutée et la technologie de pointe. Certains secteurs stratégiques de développement ont été identifiés. Il s'agit de l'industrie de la conservation de l'énergie et de la protection de l'environnement, des technologies de l'information et de la communication de nouvelle génération, de la biologie, de l'industrie à haute valeur ajoutée, des nouvelles énergies, des nouveaux matériaux et des véhicules de dernière génération. L'ensemble de ces industries devrait représenter selon le plan 8 % du PIB en 2015, et 15 % en 2020, contre 2 % actuellement. Les quatre premières industries mentionnées sont appelées à devenir les piliers industriels du pays d'ici 2020.

- L'importance des technologies propres est également soulignée par l'imposition d'un objectif de réduction des émissions de carbone, et une cible légalement plus contraignante (bien que quantitativement plus limité) de réduction de l'intensité énergétique. Ces deux éléments démontrent un intérêt croissant pour la protection de l'environnement. La part des énergies non-fossiles devrait également augmenter de 9,6 % actuellement pour atteindre 11,4 % d'ici 2015. Afin d'obtenir des résultats en la matière, 3.000 milliards de CNY ont été débloqués dans le 12e plan (près de 325 milliards d'EUR).

- Finalement, l'utilisation de deux nouveaux indicateurs de développement social, tout comme l'ambition affichée en termes de construction de logements sociaux sont autant d'indices montrant que le gouvernement souhaite minimiser les troubles sociaux en prévision d'une réduction de la croissance.

On le voit, l'économie chinoise est en pleine restructuration et souhaite redresser certains déséquilibres. Cette politique, impulsée lors du plan précédent, pourrait néanmoins évoluer d'ici 2015, du fait du changement de l'équipe politique prévu en 2012 et 2013. Les successeurs les plus probables au tandem Hu Jintao et Wen Jiabao, Xi Jinping et Li Keqiang, pourraient en effet apporter quelques modifications au 12e plan.

« In the next five years, China will make great efforts to implement the strategy of boosting domestic demand, especially consumer demand, and put in place an effective mechanism to unleash consumption potential. We will ensure that consumption, investment and export contribute to economic growth in a coordinated way. We will follow a more proactive opening-up strategy, explore new fields and scope for opening-up, and broaden and deepen our shared interests with other parties. We will bring into play the important role of import in achieving macroeconomic balance and economic restructuring, and promote basic balance of our trade. This will provide important opportunities for countries in Asia and the rest of the world to increase exports to China. »

Hu Jintao, Président de la République populaire de Chine, discours d'ouverture du forum Boao, avril 2011

Composition sectorielle du PIB

Figure 2: Composition sectorielle du PIB en 2010, en %

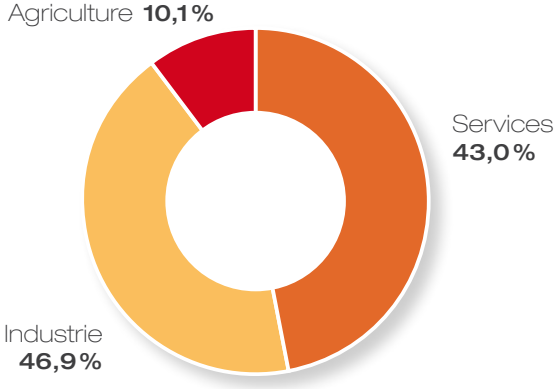

Source : EIU

Agriculture

La part de l'agriculture dans l'économie chinoise est en diminution constante, passant de 16,5 % en 1999 à 10,2 % du PIB en 2010. Cette tendance, typique des pays en développement, devrait se poursuivre à moyen terme, et les experts de l'Economist Intelligence Unit s'attendent à ce que le secteur représente 7,8 % de l'activité d'ici 2015. Selon les chiffres du ministère de l'agriculture chinois, bien que le nombre de machines agricoles ait fortement augmenté (+ 56,3 % de puissance disponible en termes de kW), la surface cultivée n'a pas progressé entre 2000 et 2009, stagnant aux alentours des 160 millions d'hectares, soit à peu près 17 % de la superficie totale du pays. La majorité des cultures sont concentrées dans la région du sud-ouest du pays.

Les terres cultivables sont surtout allouées à la production de céréales (68,7 % en 2009). Le riz, le blé et le maïs sont les principales cultures céréalières du pays, tandis que les plantations de légumes, d'oléagineux et de vergers représentent respectivement 11,6 ; 8,6 et 7 % de l'utilisation des terres. La majorité de la production agricole est consommée, et le secteur ne représente que 2,02 % des exportations du pays.

Le secteur agricole n'est d'ailleurs pas la priorité du gouvernement, qui entend avant tout moderniser et diversifier son industrie et accroître la part des services dans le PIB, comme le monte le tableau synthétisant le 12e plan de développement présenté supra. Le taux d'urbanisation, actuellement de 47 %, devrait atteindre 51,5 % d'ici 2015, intensifiant plus encore l'exode rural en cours. Les dernières données de l'International Labour Organisation (2002) indiquaient que 44 % des travailleurs chinois étaient employés dans l'agriculture, et les données les plus récentes du ministère de l'agriculture chinois indiquent que cette proportion est passée à 36,6 % en 2008.

Pourtant, le pays ne dispose pas d'assez de terres cultivables, et bien qu'il soit le plus grand producteur agricole au monde, son industrie gagnerait à être modernisée grâce aux équipements de pointe produits en Belgique.

« We should not excessively turn farmland into urban areas. Grain security should be given priority (…) not all places need to massively boost industrialization and urbanization. For example, we should leave major agricultural and ecological areas as they are and limit their urbanization, »

Yang Weimin, secrétaire général de la Commission pour le développement national et pour les réformes, mars 2011

Services

Figure 3: Secteur des services chinois 2009

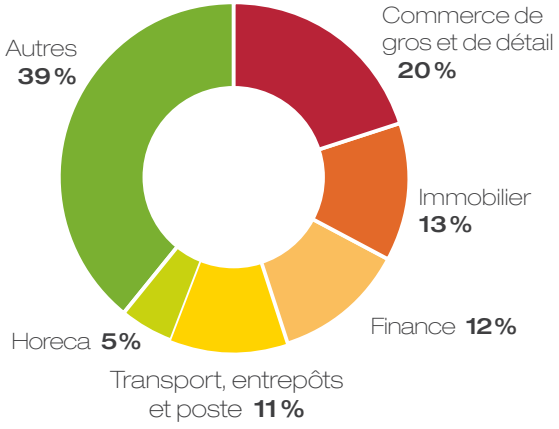

Source: National Bureau of Statistics of China

Le secteur des services chinois fait l'objet de toutes les attentions de la part du gouvernement en place. Dans le 11e plan de développement déjà, les autorités entendaient développer ce pan de l'économie et souhaitaient que la part des services dans le PIB s'accroisse de 3 %. Selon les derniers chiffres fournis par le bureau national des statistiques chinois, cet objectif serait même dépassé. Le nouveau plan est dès lors plus ambitieux, visant 4 % de progression de la part des services dans l'économie d'ici 2015.

Le développement des services s'inscrit dans la stratégie plus globale de modernisation de l'économie chinoise et de son évolution vers une industrie à haute valeur ajoutée. C'est pourquoi le gouvernement soutient plus particulièrement les services à l'industrie, comme le design industriel, la logistique, et les services informatiques. Afin de soutenir la consommation intérieure, le tourisme est également un des secteurs que les autorités souhaitent développer durant les années à venir.

Le marché financier chinois a bien résisté à la crise économique de 2008 et 2009. Grâce aux réformes réalisées avant la crise, et à la quantité limitée d'actifs toxiques dans les banques chinoises, la croissance du secteur de la finance de l'Empire du Milieu ne s'est pas ralentie. Ce sont surtout les banques commerciales aux mains de l'État qui dominent le secteur, représentant 49 % des actifs financiers dans le pays en 2009. Grâce à l'élargissement de leur domaine d'activité, à la modernisation des institutions financières et à la meilleure gestion des banques commerciales, le secteur bancaire connaît une croissance rapide depuis 2006, comme le montre le graphique présenté ci-dessous.

Figure 4: Total des actifs bancaires (en milliards de CNY)

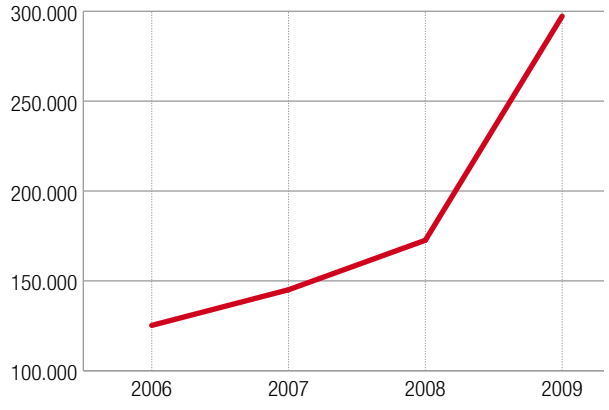

Source: National Bureau of Statistics of China

D'après les experts de l' International Data Corporation, le secteur des technologies de l'information et de la communication est évalué à 10.670,1 millions d'USD en 2009, soit une progression de 11,8 % par rapport à son niveau de 2008. Ces services étant nécessaires à la modernisation et à la diversification de l'industrie, ils seront également soutenus par les autorités dans le cadre du 12e plan de développement 2011-2015. Le taux de croissance annuel attendu sur les 5 années à venir est de l'ordre de 14,1 %, et les entreprises belges ne manqueront certainement pas de se positionner sur ce marché particulièrement dynamique.

Suite à la réforme des soins de santé initiée en 2009 avec pour objectif d'offrir à 90 % de la population chinoise une assurance médicale de base, le secteur des soins de santé devrait connaître une croissance fulgurante dans les années à venir, et devrait donc s'inscrire dans le nouveau modèle de croissance centré sur la demande intérieure. La réforme devrait coûter 850 milliards de CNY, soit près de 120 milliards d'USD). Les dépenses en soins de santé exprimées en termes de pourcentage du PIB s'élèvent selon les derniers chiffres de l'OMS (2007) à 4,7 %, contre 9,4 pour la Belgique, 8,6 en Afrique du Sud, ou 5,4 % en Russie. Ceci laisse une marge de progression intéressante pour nos entreprises.

Malgré ces évolutions positives, l'accès au marché des services reste compliqué pour les entreprises étrangères. Les exigences en termes de licences permettent aux autorités chinoises d'avantager les entreprises nationales. Le secteur des télécoms en constitue un bon exemple : bien que la République populaire de Chine ait signé l'accord sur les services de télécommunications lors de son accession à l'OMC, l'application dans les faits de ce texte laisse en effet à désirer. Néanmoins, il est probable que pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2015, le gouvernement facilite l'accès aux marchés des services pour les entreprises étrangères, ce qui offrira de nombreuses opportunités aux firmes belges.

Industrie

Selon les dernières statistiques annuelles officielles, la République populaire de Chine comptait 434.364 entreprises actives dans l'industrie (2009), dont près de 58 % sont des entreprises d'industrie lourde. Le tissu économique chinois est principalement composé de petites et moyennes entreprises (99 % des firmes présentes dans le pays) et d'entreprises privées (60 % du total). La proportion d'entreprises entièrement aux mains de l'État est de 2 %, mais en comptant les entreprises cogérées, l'intérêt du gouvernement est représenté dans près de 5 % des entreprises industrielles.

Figure 5: Part des secteurs dans la valeur ajoutée industrielle, en 2009, en %

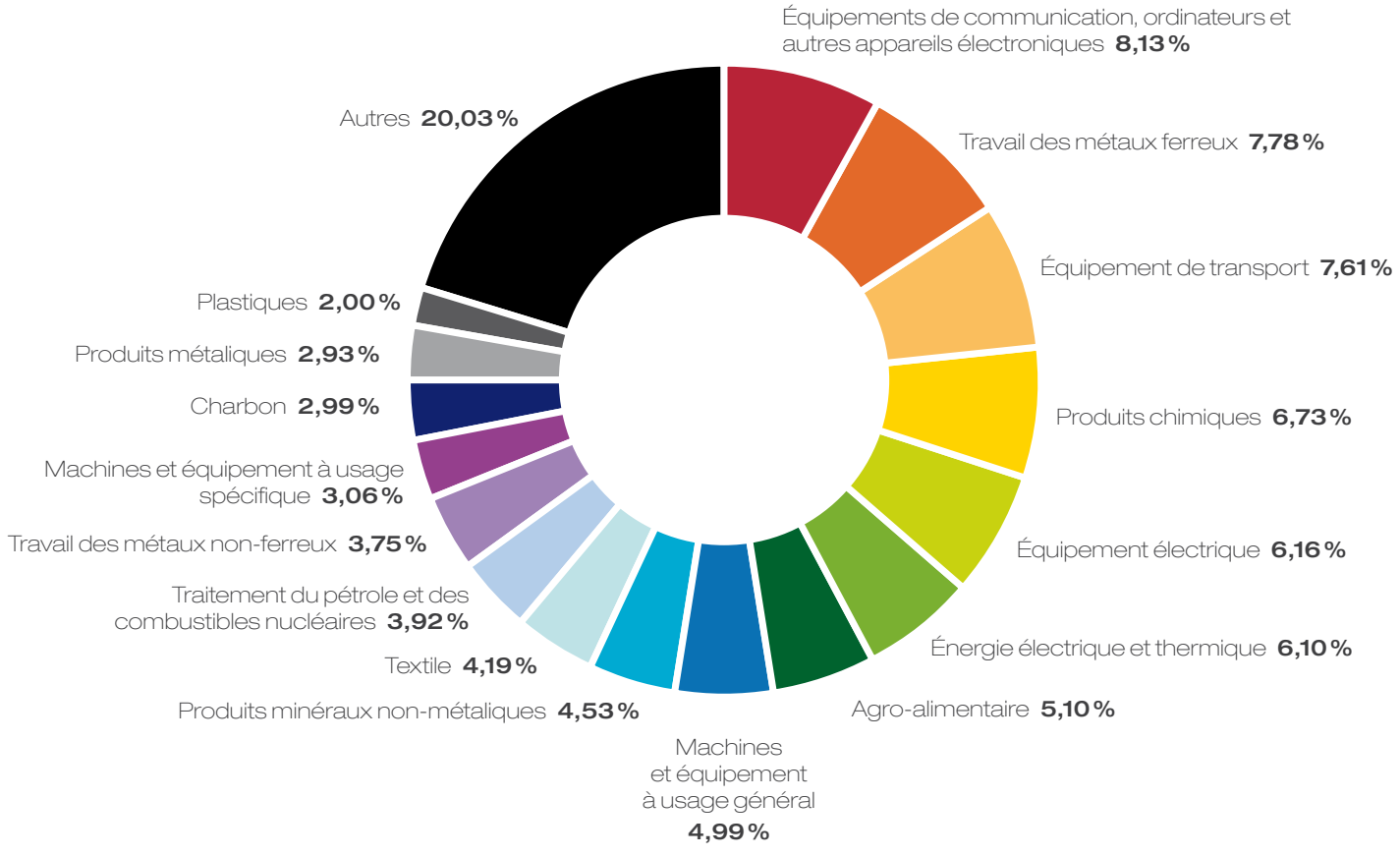

Source: National Bureau of Statistics of China

Concernant le nombre d'entreprises actives, l'industrie chinoise est principalement composées des secteurs des équipements industriels (8,6 % du total des entreprises), des produits minéraux (7,49 %), des textiles (7,46 %), des produits chimiques bruts (6,63 %) et de l'équipement électrique (6,09 %). Ces cinq sections reprenaient en 2009 près de 36,27 % des entreprises industrielles du pays. Alors qu'ils ne représentent que respectivement 3,29 % et 1.8 % des entreprises, ce sont les secteurs des technologies de la communication et celui de l'industrie des métaux ferreux qui créent le plus de valeur ajoutée en République populaire de Chine.

Selon les données mensuelles, actualisées plus fréquemment et datant de mars 2011, ce sont les secteurs miniers, de l'équipement à usage spécifique et du recyclage des déchets qui ont le plus crû entre mars 2009 et mars 2010, avec des progressions respectives de 27,3 %, 25,4 % et 23,8 %. L'industrie dans sa totalité a progressé sur la même période de 14,8 %.

Dans son effort de moderniser et de diversifier l'industrie du pays, le gouvernement chinois a identifié plusieurs secteurs industriels qu'il souhaite développer afin de progresser dans la chaîne de valeur et de créer plus d'emplois. Dans les secteurs traditionnels, l'industrie chinoise est souvent la plus grande, mais pas nécessairement la meilleure. Dans les secteurs émergents et stratégiques, les objectifs de développement sont les suivants :

Stratégie de développement pour les secteurs émergents (en CNY, sauf mention contraire)

	État actuel du secteur	État du secteur en 2015 selon le plan de développement
Industrie	2 % du PIB	8 % du PIB
Conservation d'énergie	1.490 milliards de production (2009)	4.000 milliards de production
Produits pharmaceutiques	1.038 milliards de production (2009)	3.000 milliards de production
Electronique et IT	1.730 milliards de production (2008)	3.500 milliards de production
Équipement de pointe	505,7 milliards de production (2009)	6.000 milliards de production
Nouveaux matériaux	600 milliards de production (2008)	2.000 milliards de production
Énergie nucléaire	20 GW de capacité en construction	40 GW de capacité installé
Énergie éolienne	25 GW de capacité installé	90 GW de capacité installé
Énergie solaire	Premier producteur mondial de cellules photovoltaïques	Plus de 5 GW de capacité installé
Véhicules électriques	Très peu de véhicules	1 million de véhicules sur les routes
Réseaux de nouvelle génération	/	1.350 milliards de production

Sources : Projections et estimations du centre de recherche sur le développement du conseil d'État, IHS Global Insight

Les objectifs des autorités sont très ambitieux, et il reste à voir si ceux-ci vont être atteints. Néanmoins, cette orientation stratégique devrait offrir aux entreprises belges de pointe une opportunité sans pareille de faire valoir leurs compétences en République populaire de Chine.

2.1.2. Inflation

Figure 6: Taux d'inflation, en %

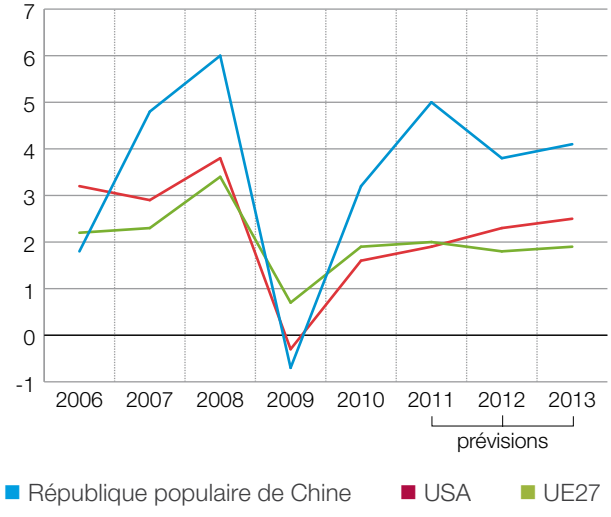

Source: EIU

L'économie chinoise est en surchauffe, et la priorité des régulateurs économiques est à présent la lutte contre l'inflation. En effet, les chiffres d'avril 2011 indiquent une inflation de 5.3 % par rapport à avril 2010, malgré les multiples mesures prises par le gouvernement.

Ce sont principalement les prix agricoles qui sous-tendent l'inflation. Ceux-ci ont progressé de 11,7 % sur la période en raison d'une récolte particulièrement faible, et sont déterminants dans le calcul de l'indice des prix à la consommation. Mais l'inflation hors produits agricoles a également progressé, atteignant 2,7 % en mars 2011 (sous l'effet des hausses des prix immobiliers et des produits textiles). Du côté des producteurs, les hausses des prix de l'énergie (pétrole et électricité) et des salaires poussent les entreprises à répercuter l'augmentation des coûts dans des prix plus élevés sur les consommateurs finaux.

Les hausses de prix sont une source importante d'inquiétude pour les autorités chinoises. Comme ceci a été particulièrement visible en avril 2011 lors des grèves des routiers et des conducteurs de taxi chinois, une inflation élevée trouble la paix sociale et fait descendre la population dans la rue afin de défendre ses intérêts. Ce mécontentement, et la contestation qui y est associée, n'est pas du goût du gouvernement, et il a donc pris plusieurs mesures afin de contrer la hausse des prix :

- Pressions de la part des autorités sur les firmes privées pour reporter à plus tard les hausses des prix aux consommateurs, alors que les firmes publiques suivent les directives du gouvernement en la matière.
- Création de coopératives agricoles permettant aux consommateurs de se fournir chez le producteur, et de réduire ainsi les prix des produits agricoles.
- Hausse des ratios de réserves demandés aux banques : la dernière hausse en date (avril 2011) porte le ratio de réserve à 20,5 % pour les grandes banques et à 18,5 % pour les petites, et s'inscrit dans un processus de longue haleine. La banque centrale chinoise a en effet augmenté six fois les ratios de réserves requis en 2010, et devrait continuer sur cette voie cette année.
- Hausse des taux d'intérêts : le taux débiteur à un an a atteint 6,31 % début avril 2011, après une hausse de 25 points de base. Le taux d'intérêt créditeur à un an a quant à lui été augmenté pour atteindre 3,25 %.

Figure 7: Taux d'intérets en vigueur, en %

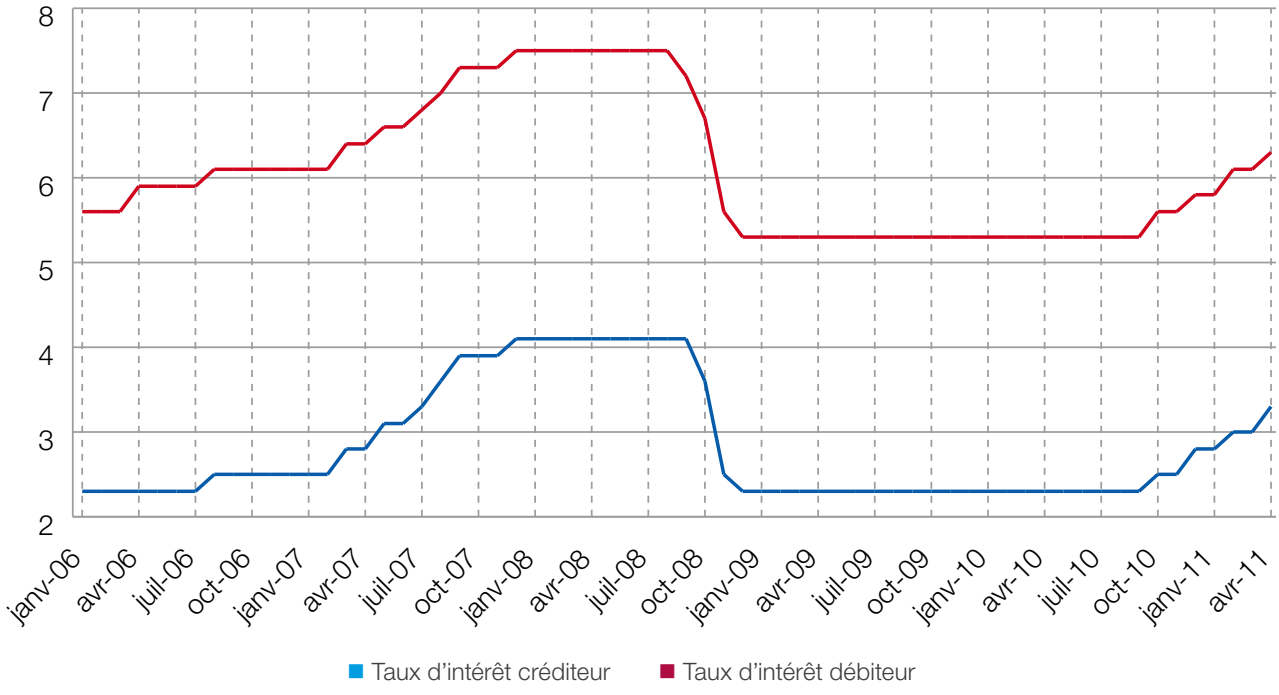

Source: EIU

Malgré ces mesures, l'inflation n'a pas sensiblement diminué. Les experts s'attendent ainsi à ce que les régulateurs économiques poursuivent le mouvement de durcissement de la politique monétaire dans le courant de l'année, et à ce que l'inflation atteigne 5,0 % en 2011.

« We will ensure adequate market supply. We will effectively implement the system whereby provincial governors are responsible for the «rice bag» (grain supply) and mayors are responsible for the «vegetable basket» (non-staple food supply). We will improve the reserve system for important commodities and the system for temporarily purchasing and stockpiling major agricultural products, scientifically decide when to increase or reduce reserves, and properly adjust import and export volumes. »

Le Congrès national du Peuple de la République populaire de Chine, Rapport sur le plan de développement social et économique, mars 2011

2.1.3. Change

Figure 8: Taux de change nominal CNY/USD

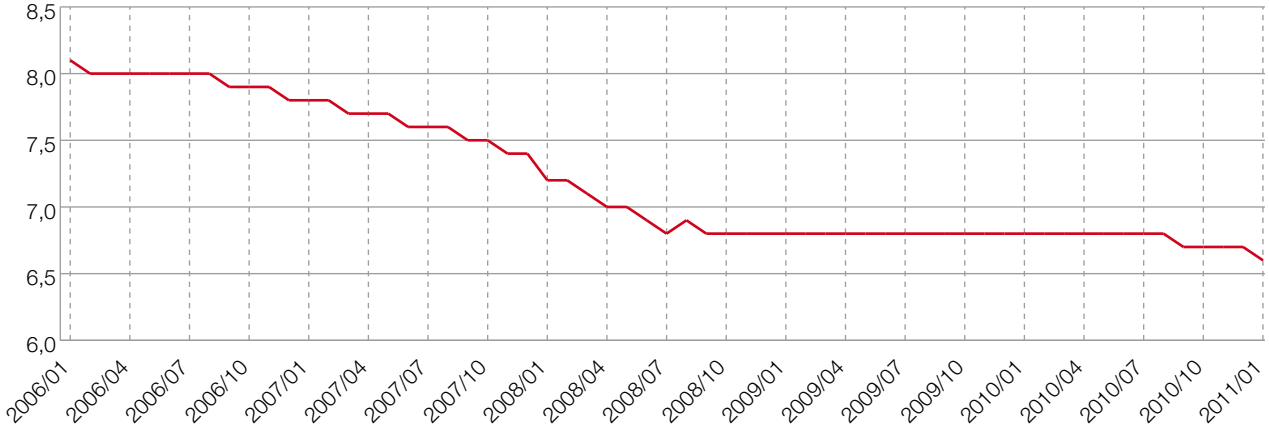

Source: EIU

La question monétaire empoisonne les relations économiques entre la République populaire de Chine et ses partenaires depuis longtemps déjà. En effet, tant par le biais du FMI que par des déclarations individuelles, les économies développées dénoncent la politique monétaire chinoise consistant à maintenir sa monnaie sous-évaluée afin de soutenir ses secteurs exportateurs. Toutefois, la réévaluation du yuan est en cours depuis 2005, et est toujours au programme des autorités chinoises. En juin 2010, le gouvernement annonçait encore que le yuan n'allait plus être arrimé au dollar, contribuant à une appréciation notoire de la monnaie chinoise. Le délai de réaction de Pékin irrite les grandes puissances, alors que la croissance des pays développés ralentit et qu'un regain de compétitivité internationale offert par la réévaluation du yuan serait particulièrement bienvenu.

Plus que cela, c'est l'émergence de la République populaire de Chine comme l'acteur central sur la scène monétaire qui concentre toutes les tensions. Le pays est le plus grand détenteur de devises étrangères, avec plus de 3.000 milliards d'USD de réserves de change. Il est difficile de connaître le détail de la composition de cette somme pour des raisons stratégiques, mais près de deux tiers de ces réserves sont estimées être investies en USD. Cette position est à la fois un avantage pour le pays, lui ayant permis entre autre de peser de tout son poids dans la guerre des changes qui a fait rage fin 2010, et une faiblesse majeure.

Toute tentative de diversification de ses réserves est en effet limitée car l'importance de la demande chinoise est telle que les prix des actifs qu'elle achète s'envolent littéralement dès la réalisation des premières transactions. L'absence de diversification s'est également fait cruellement sentir fin 2010 et début 2011, quand la situation budgétaire désastreuse des États-Unis a incité Standard and Poor's à émettre une alerte négative sur la cotation de la dette américaine. Dans ce contexte, la République populaire de Chine a en effet officiellement fait savoir qu'elle attend des États-Unis une réponse forte et rapide afin de sauvegarder les intérêts de ses investisseurs.

Le pays a réalisé en 2010 et en 2011 des achats massifs de dettes dans les pays les plus faibles de la zone euro. Officiellement il s'agit de soutenir ses partenaires commerciaux, mais il est évident que c'est surtout la diversification de ses réserves de devises qui intéresse l'Empire du Milieu. Le pays s'est ainsi engagé en octobre 2010 à acheter de la dette grecque, et a soutenu de la même manière le Portugal en décembre 2010 et l'Espagne en janvier 2011. Le montant de ces achats est toujours imprécis, mais il est clair qu'en intervenant sur le marché européen, la République populaire de Chine offre aux gouvernements une soupape, et se positionne ainsi comme partenaire incontournable. Ces opérations sont pour la plupart combinées avec des investissements directs étrangers importants, comme ce fut le cas en Grèce dans le domaine des infrastructures portuaires et du tourisme.

Ce qui empêche le yuan de devenir à terme la nouvelle devise de réserve, c'est qu'il n'est pas encore entièrement convertible (seul 7 % du commerce extérieur chinois est réalisé en yuan). Certaines évolutions impulsées dès juillet 2009 vont néanmoins dans la bonne direction. Le yuan devient de plus en plus accessible aux investisseurs étrangers, et la création de fonds d'investissement utilisant la monnaie chinoise devient une réalité, comme en atteste la déclaration des autorités de Singapour au sujet de l'ouverture du commerce de yuan dans le pays. Ceci permettrait d'éviter de passer par Hong-Kong pour faire aboutir les transactions internationales. Il ne fait aucun doute que la République populaire de Chine souhaite internationaliser sa monnaie à son rythme, et ne se pliera pas aux exigences des pays développés en la matière. Il faudra donc attendre encore un peu pour voir le yuan détrôner le dollar.

«China would like to continue to buy Spain's government debts and play a part in supporting the Spanish savings bank restructuring bond. As a responsible and long-term investor in the European financial market, (China) supports the bail-out measures by the EU and International Monetary Fund (IMF). I am convinced that Europe will surely accomplish its economic and social stability and development.»

Wen Jiabao, Premier ministre de la République populaire de Chine, avril 2011

2.2. Commerce extérieur

2.2.1. Relations commerciales mondiales

Figure 9: Flux des échanges internationaux de marchandises, milliards de CNY à prix constants

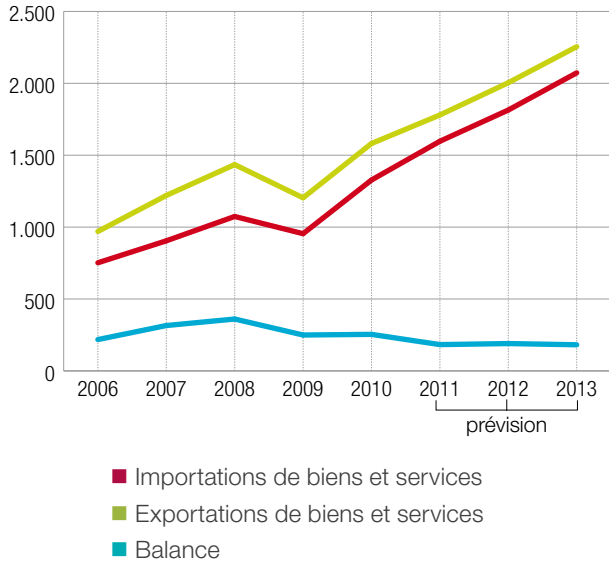

Source : EIU

La réelle émergence de l'économie chinoise en tant qu'acteur clé sur la scène internationale remonte au début des années 2000. L'arrivée au pouvoir du tandem Wen Jiabao (premier ministre) et Hu Jintao (président de la République Populaire) aura accéléré l'émergence du pays en appliquant à la République populaire de Chine une approche plus pragmatique du commerce international.

L'adhésion du pays à l'OMC est également un des facteurs expliquant la croissance fulgurante des exportations et des importations durant la décennie passée. Depuis qu'elle a rejoint l'Organisation en 2001, le taux de croissance annuel moyen de la République populaire de Chine est en effet de 21,4 % pour

les exportations et de 21,9 % pour les importations, loin devant la moyenne mondiale. Le pays n'a connu que deux épisodes de stagnation ou de régression des importations et des exportations : la crise asiatique de 1997 et le ralentissement économique mondial de 2008 et 2009. Malgré ces deux épisodes, le pays a su se hisser au rang de premier exportateur de marchandises au monde. Il est également le deuxième plus grand importateur mondial de biens.

La crise récente aura toutefois mis en évidence la dépendance excessive de la République populaire de Chine envers ses exportations. Tandis que ses partenaires commerciaux mettaient en place des barrières protectionnistes, l'Empire du Milieu s'est retrouvé avec une surcapacité significative et moins de débouchés pour ses produits. C'est pourquoi le nouveau plan de développement 2011-2015 entend soutenir la croissance de la demande intérieure. Ce faisant, le gouvernement espère réduire la part des investissements dans le PIB et les remplacer par une demande accrue pour les produits chinois et les produits importés.

Alors qu'ils étaient relativement stables entre 2001 et 2006, les termes de l'échange chinois se sont sensiblement dégradés en 2007 et 2008 tandis que les prix des importations, produits énergétiques en tête, augmentaient plus rapidement que ceux des exportations. La tendance s'est inversée en 2009, et les prix à l'import ont alors chuté de 16,7 % contre 5,2 % pour les prix à l'export. À nouveau, il faut principalement y voir l'effet de la chute des prix de l'énergie. Cette évolution a alors permis à la République populaire de Chine de limiter l'impact de la crise en 2009. À l'issue des deux premiers mois de 2011, la République populaire de Chine a exporté pour 247,47 milliards d'USD, et importé pour 248,36 milliards, respectivement +21,3 % et +36 % par rapport à la même période de 2010, et enregistrant un léger déficit. La balance commerciale s'est rééquilibrée en avril 2011, les exportations progressant de 25,9 % sur un an grâce à la demande internationale tandis que la progression des importations atteignait 21,8 %. Le surplus était alors de 14.43 milliards d'USD.

Figure 10: Termes de l'échange (1990=100)

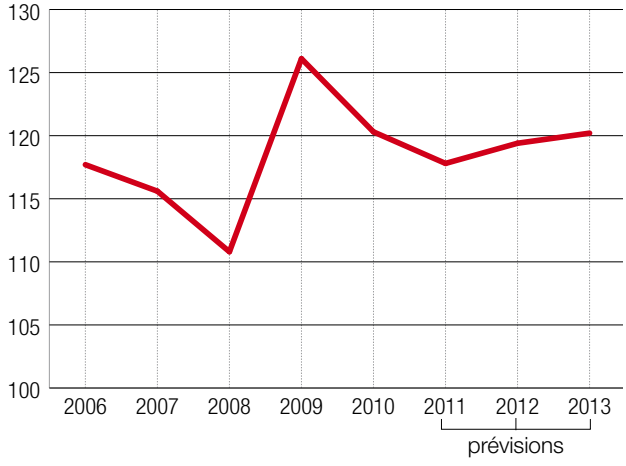

Source : EIU

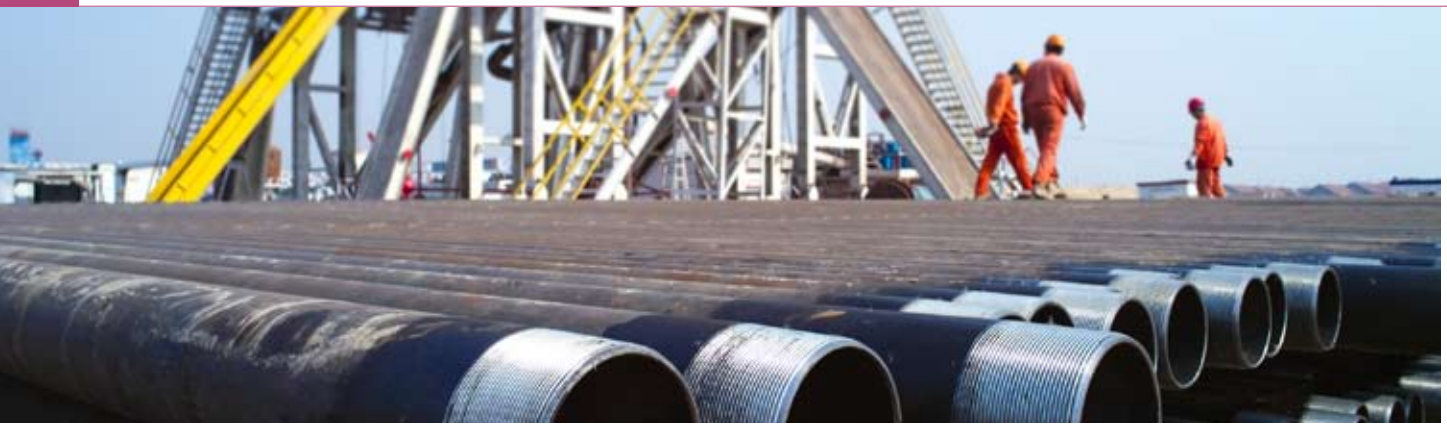

Tout comme elle le fait pour ses réserves de change, la République populaire de Chine entend diversifier ses partenaires commerciaux. L'exportation chinoise dépend encore actuellement beaucoup des importations du reste du monde, qu'elle transforme pour réexpédier ensuite. Le gouvernement chinois, conscient de cette faiblesse, souhaite non seulement limiter l'importance considérable du commerce international dans le PIB chinois (comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous), mais également sa dépendance envers les économies développées, Union européenne et États-Unis en tête.

Figure 11: Importance du commerce international dans le PIB chinois, en % du PIB

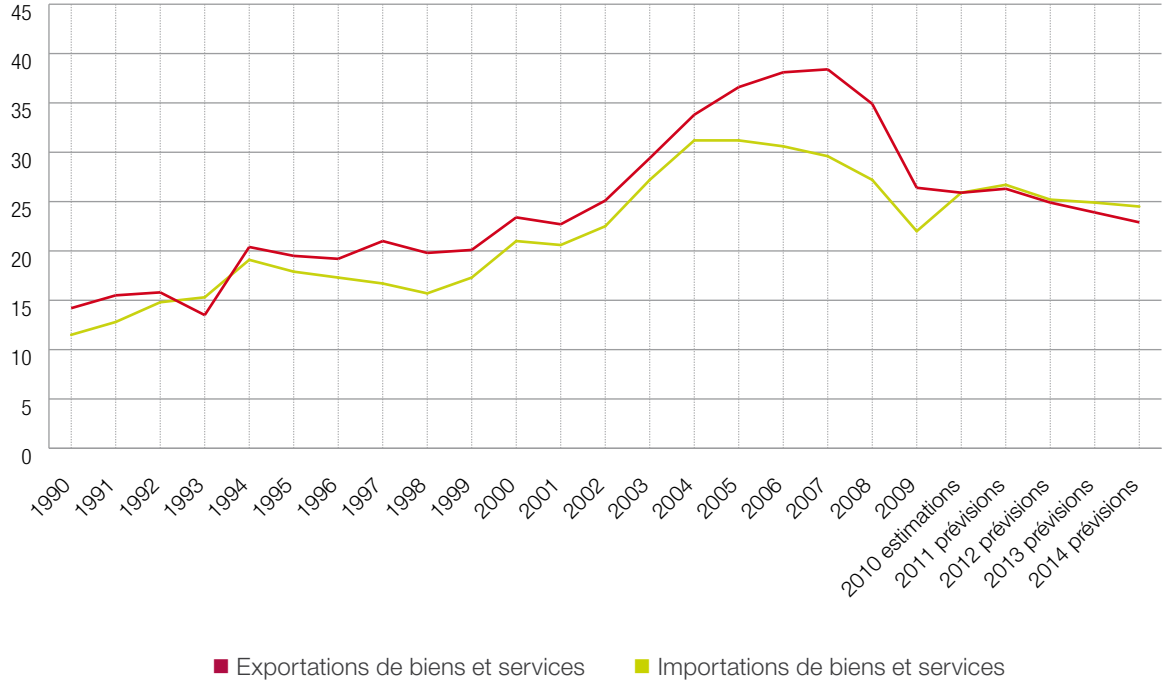

Source : EIU

Le pays développe ainsi de plus en plus de partenariats avec ses voisins d'Asie (47.3 % des exportations et 60 % des importations réalisées en 2009 impliquaient un partenaire asiatique), et se veut le leader des pays émergents. Les dirigeants indonésiens et chinois se sont par exemple mis d'accord sur l'objectif de doubler les flux commerciaux entre leurs deux pays d'ici 2015, pour atteindre 80 milliards d'USD. Mais c'est surtout la création de la zone de libre échange entre l'ASEAN et la République populaire de Chine qui devrait dévier les flux commerciaux chinois vers l'Asie. L'accord cadre, signé le 4 novembre 2002, a donné naissance le 1er janvier 2010 a une des plus importante zone de libre échange au monde, après l'ALENA :

- 1,9 milliard de consommateurs font partie de la zone.
- 6.000 milliards d'USD de production annuelle y sont réalisés.
- 4.500 milliards d'USD d'échanges internationaux s'y produisent chaque année.
- Croissance moyenne annuelle de près de 26 % du commerce entre l'ASEAN et la République populaire de Chine entre 2003 et 2008, soit un triplement du commerce entre les deux entités.
- Réduction des droits de douanes moyens applicables aux produits en provenance de l'ASEAN de 9,8 % à 0,1 %.

Le pays se déploie également tous azimuts afin de sécuriser les ressources naturelles nécessaires à sa croissance effrénée (la consommation chinoise de pétrole devrait atteindre près de 13,1 millions de barils par jour en 2030, contre 3,5 millions en 2006, selon l'Agence Internationale de l'Énergie). Comme cela a été mis en évidence fin 2010 lorsque le marché des terres rares a été secoué par une menace de restriction des exportations chinoises, l'Empire du Milieu est très sensible à son approvisionnement en ressources naturelles. Les besoins du pays sont en effet énormes, et les cours des matières premières sont à présent fortement influencés par la demande chinoise. Alors que les investissements européens en Afrique se sont ralentis suite à la crise économique, la République populaire de Chine en a profité pour placer ses pions sur le continent africain. Ces dernières années, le commerce entre l'Afrique et la République populaire de Chine a en effet progressé de près de 40 % par an.

Mais les yuans chinois servent surtout à importer des matières premières, telles que le cuivre, les minerais de fer ou le pétrole. Les relations entre le continent et la République populaire de Chine font l'objet de toutes les attentions. Dénoncé par certains comme une nouvelle forme de colonisation par l'économie, ce processus de rapprochement souligne surtout l'efficacité de la diplomatie économique chinoise, connue pour être très pragmatique.

La République populaire de Chine représentait 9,6 % du total mondial des exports en 2009. Les principaux clients du pays en 2010 sont :

- les États-Unis (17,9 %),
- Hong-Kong (13,7 %),
- le Japon (7,7 %),
- et la Corée du Sud (4,3 %).

Le pays est également un poids lourd de l'importation, comptant pour 7,9 % du total mondial des importations en 2009. Les clients les plus importants sont également pour la plupart les fournisseurs clés de l'économie américaine. On y retrouve en 2010 :

- le Japon (12,6 %),
- la Corée du Sud (9,9 %),
- Taiwan (8,3 %)
- et les États-Unis (7,3 %).

L'importance du pays pour l'Union Européenne dans son ensemble est quant à elle visible dans les chiffres du commerce international européen : 113,1 milliards d'EUR de marchandises européennes ont été exportés en 2010 soit une progression de 38 %, alors que 281,9 milliards de produits chinois ont été importés dans l'Union, traduisant une augmentation de 31 % par rapport à 2009. Le pays est le deuxième marché le plus important pour l'UE après les États-Unis, et de loin son premier fournisseur (18.9 % des importations européennes proviennent de la République populaire de Chine). Dans son ensemble, l'Union est également le partenaire le plus important de la République populaire de Chine : premier marché à l'exportation et deuxième à l'importation.

Les principaux produits exportés par la République populaire de Chine en 2010 sont :

- les machines et les équipements de transport (49,4 %),
- les produits manufacturés divers (23,9 %),
- les produits manufacturés à base de matériaux (15,7 %),
- et les produits chimiques et dérivés (5,6 %).

Du côté des importations, on retrouve principalement :

- les matériaux bruts (51,1 %),
- les machines et les équipements de transport (39,5 %),
- les combustibles minéraux (13,5 %),
- et les produits chimiques et dérivés (10,8 %).

Cette configuration illustre le schéma du commerce international chinois qui consiste à importer des produits, les transformer, et les réexporter vers leur pays d'origine. Bien que le gouvernement chinois ait depuis 2006 souligné l'importance d'un recentrage sur la demande intérieure, le chemin sera encore long avant que le pays ne change de paradigme économique.

Au sein de l'OMC, mis à part le « Buy Chinese act » de mai 2009, selon lequel le montant octroyé par le plan de relance doit être prioritairement utilisé pour acheter des produits chinois, la politique commerciale chinoise ne crée pas de problèmes excessifs. Le pays a fait l'objet de 21 procédures devant l'organe de règlement des différends en tant que défendeur depuis son adhésion en 2001 (principalement initiées par les États-Unis), et n'a porté plainte qu'à huit reprises, deux fois contre l'Union Européenne et six fois contre les États-Unis. L'importance de la République populaire de Chine sur le plan international est par contre visible dans le nombre de procédures impliquant le pays comme tierce-partie (78 depuis 2001).

« Benefiting 1.9 billion people, the China-ASEAN Free Trade Area (FTA) has become a model for FTA arrangements among developing countries. China's ties with Asia and the world have reached an unprecedented level in both breadth and depth, and China has played an important and constructive role in international and regional affairs. What has happened shows that China cannot achieve development and prosperity without Asia and Asia needs China for development and prosperity. »

Hu Jintao, président de la République populaire de Chine, discours d'ouverture du forum Boao, avril 2011

2.2.2. Relations commerciales avec la Belgique

La République populaire de Chine est un partenaire économique crucial tant pour l'Union Européenne que pour notre pays. L'Empire du Milieu est en effet le neuvième client de la Belgique, avec un total de produits belges importés se chiffrant à 5.426,6 millions d'EUR en 2010. Le pays est le quatrième fournisseur de notre économie, et nous a vendu en 2010 pour 12.129,5 millions d'EUR.

La balance commerciale de la Belgique envers la République populaire de Chine est historiquement en déficit, mais celui-ci s'est fortement réduit en 2009 et 2010 alors que les effets de la crise économique faisaient chuter les importations de produits chinois et que les exportations belges progressaient. Ce sont surtout les importations de métaux communs qui ont tiré les importations à la baisse, en chutant de 63,6 % entre 2008 et 2009. La diminution des importations de machines et appareils, bien que moins spectaculaire (-18,6 %), contribue également à expliquer cette baisse. Les importations belges se sont contractées proportionellement plus que les exportations.

Figure 12: Échanges bilatéraux de biens entre la Belgique et la République populaire de Chine, en millions d'EUR

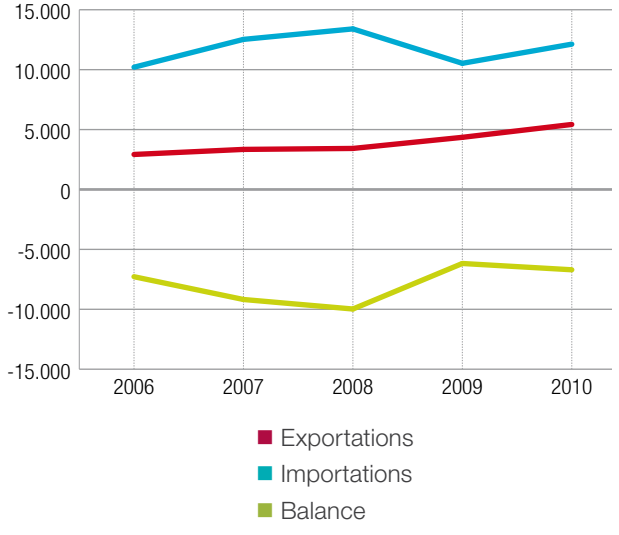

Source: Banque Nationale de Belgique

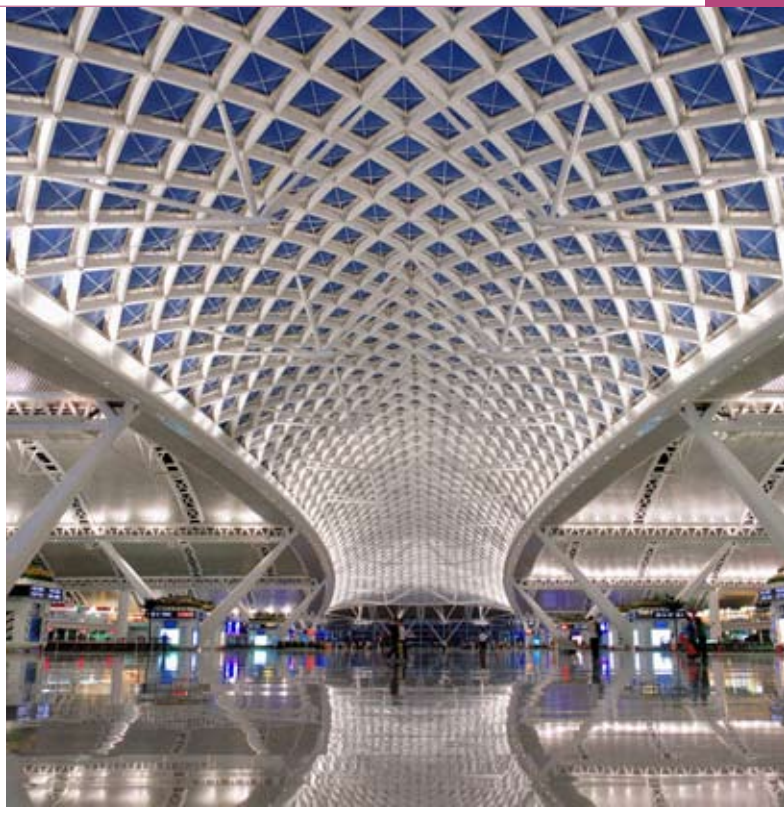

Les importations en provenance de la République populaire de Chine ont pourtant rapidement retrouvé un niveau proche de celui d'avant la crise, et tandis que les exportations belges continuaient de progresser, la balance commerciale a légérement baissé entre 2009 et 2010.

La banque de données de l'Agence pour le Commerce extérieur démontre l'intérêt que témoignent les entreprises belges pour le marché chinois. En avril 2011, celle-ci comptait 1.551 exportateurs actifs dans le pays et 2.414 entreprises intéressées par le marché (sur un total de plus de 20.000 entreprises). Ces chiffres sont inférieurs à ceux des États-Unis et de la Russie. La différence entre le nombre d'entreprises intéressées et celui des exportateurs, plus grand que de coutume, illustre bien l'hésitation des entreprises belges à franchir le pas et à exporter en République populaire de Chine, ce qui, une fois de plus, confirme l'intérêt d'une mission économique conjointe.

Figure 13: Exportations belges en République populaire de Chine en 2010, en %

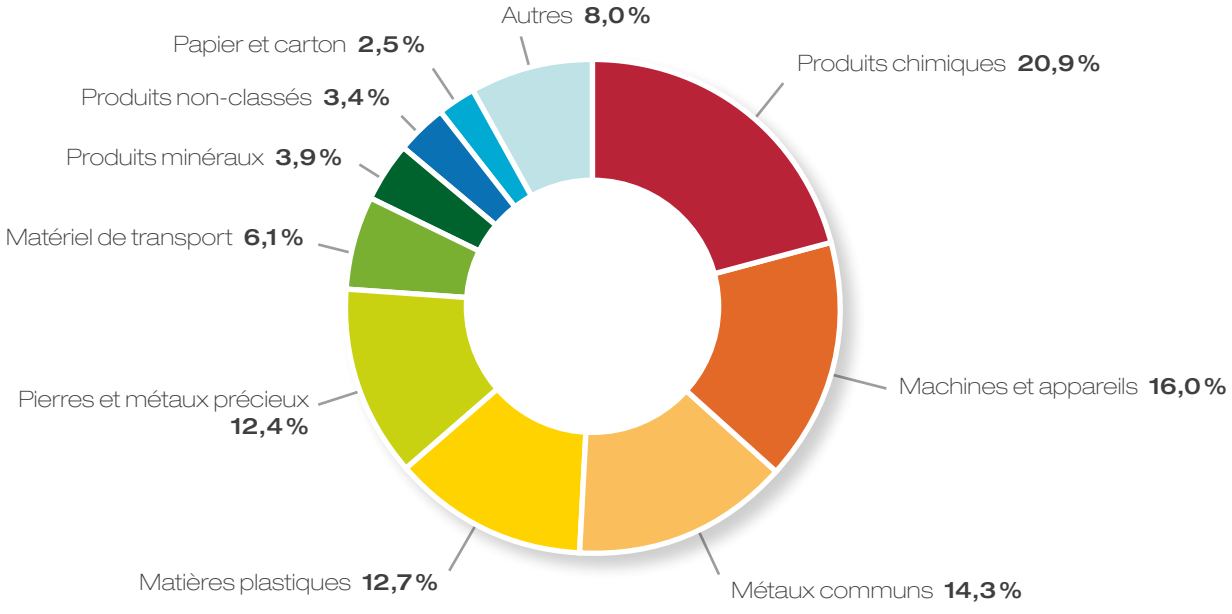

Source: Banque Nationale de Belgique

L'industrie chimique, un des fleurons de l'économie belge, est prépondérante dans les exportations vers la République populaire de Chine et comptabilise près d'un cinquième du total des exports. Les machines et équipements ainsi que le secteur des métaux communs sont les deuxième et troisième postes les plus importants. Ces trois sections représentent à elles seules plus de la moitié des produits belges vendus en République populaire de Chine.

La majorité des secteurs d'exportation ont progressé en 2010, les exportations de produits minéraux et des papiers et cartons progressant respectivement de 153,6 % et 65,8 %. On remarque également une forte augmentation des exportations d'instruments d'optiques (+ 48,2 %), de pierres et métaux précieux (+31,9 %) et des produits chimiques (+ 28,6 %).

Les exportations de métaux communs sont les seules à avoir baissé en 2010, mais malgré une réduction de 6,5 % de cette catégorie, les livraisons belges en République populaire de Chine ont progressé de 15,2 % l'année passée.

Figure 14: Importations belges de la République populaire de Chine en 2010, en %

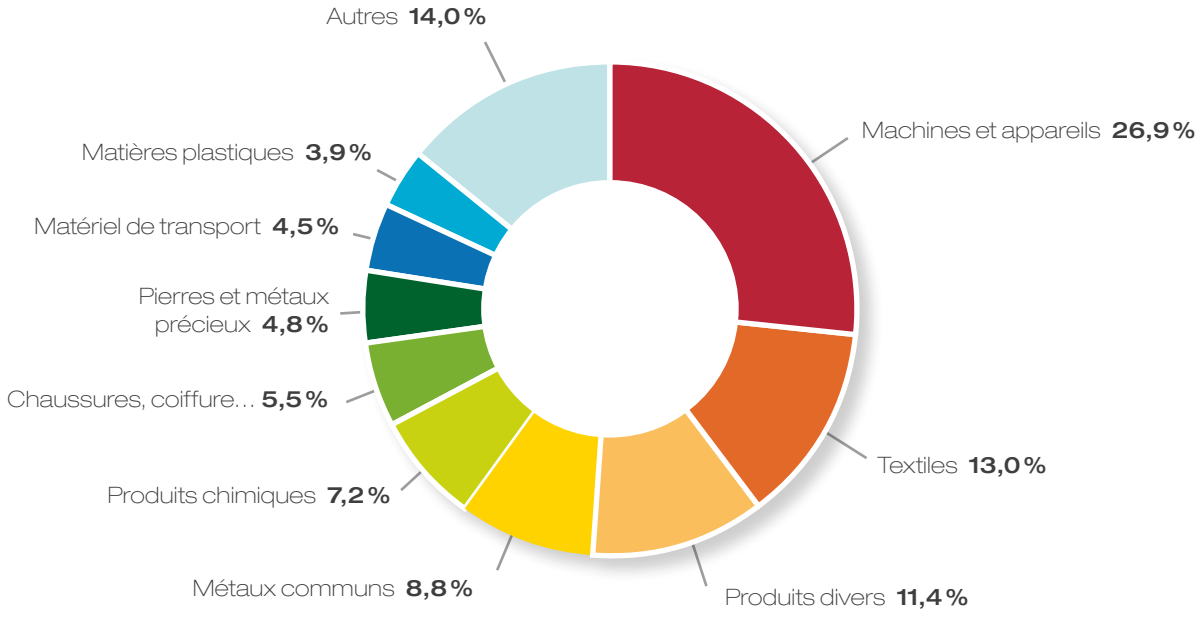

Source : Banque Nationale de Belgique

La section majoritaire des produits importés de la République populaire de Chine sont les machines et appareils. Les produits de cette section sont typiquement envoyés en Chines pour être transformés et exportés ensuite vers la Belgique, ce qui explique que nous les retrouvions aussi bien à l'import qu'à l'export. Cette section a progressé de 20,3 % entre 2009 et 2010.

Suivent ensuite les produits textiles, pour lesquels la prépondérance chinoise est bien connue. Ce groupe de produits s'est octroyé 13,0 % de nos importations, soit une régression de 6,7 % par rapport à l'année passée. Cette catégorie est une des deux seules, avec le matériel de transport, pour lesquelles les importations ont baissé. Les produits divers, composés principalement de jouets et de meubles, ont quant à eux progressé de 21,3 %.

Les hausses les plus spectaculaires ont été enregistrées dans les secteurs des produits chimiques (+41,3 %), des métaux communs (+31,6), et des ouvrages en pierre, plâtre et ciment (+31,3 %). Toutes sections confondues, les importations en provenance de la République populaire de Chine ont progressé de 15,2 % en 2010.

2.3. Investissements directs étrangers

Figure 15: Flux d'investissements directs étrangers, en milliards d'USD courants

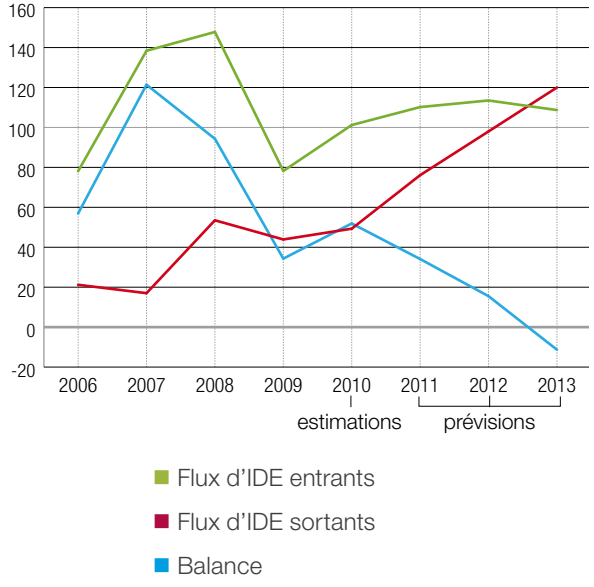

Source: EIU

On parle d'investissement direct étranger (IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10 % du capital d'une entreprise étrangère dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont généralement classifiées selon deux grands groupes: les investissements dits « greenfields », qui visent à créer une entreprise de toute pièce, et les acquisitions, qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante.

La République populaire de Chine reste actuellement une des destinations préférée des entreprises exportatrices. Entre 2006 et 2010, la part des IDE entrants dirigés vers la République populaire de Chine a presque doublé, passant de 6,3 % à 11,3 %. Ces chiffres témoignent de l'importance croissante du marché chinois pour les investisseurs étrangers. Le stock d'IDE accumulé dans le pays est passé sur cette même période de 2,5 % à 3,5 % du total mondial.

La crise économique a eu un impact considérable sur la balance des IDE en République populaire de Chine. Alors que les flux entrants étaient en croissance entre 2006 et 2008 (89,7 % sur la période), ceux-ci se sont drastiquement réduits en 2009, retombant à leur niveau de 2006. Les IDE sortants n'ayant pas diminué dans la même mesure, la balance des IDE chinois s'est contractée de 63,6 %, pour s'établir à 34,3 milliards d'USD.

Les dernières données officielles indiquent que les investissements en direction de la République populaire de Chine ciblaient principalement les secteurs de l'industrie (51,9 % du total des IDE

en 2009) et de l'immobilier (18,7 %). Suivent ensuite les secteurs de la location et des services aux entreprises ainsi que le commerce de gros et de détail, intervenant respectivement à hauteur de 6,8 % et 6,0 % du total des IDE. L'écrasante majorité de ces investissements se font sous la forme d'entreprises à capitaux exclusivement étrangers.

Selon les experts de l'Economist Intelligence Unit, le pays s'ouvre rapidement aux investissements directs étrangers, et ce dans tous les secteurs. Grâce à la vigueur de la croissance chinoise et aux perspectives d'appréciation du yuan, les investisseurs continuent à privilégier la République populaire de Chine. C'est surtout dans les activités où les entreprises nationales sont moins performantes, où les marchés sont sous-développés et où l'ouverture au commerce est la plus importante que les affaires les plus intéressantes sont à réaliser. Les secteurs de la logistique, des technologies propres et des produits pharmaceutiques offrent ainsi de très belles perspectives en République populaire de Chine.

Le dernier plan de développement entend faire du pays un leader dans les secteurs de pointe comme les nouvelles énergies, le secteur pharmaceutique ou les technologies de l'information et de la communication. Afin de d'atteindre cet objectif, l'aide internationale est nécessaire, et les entreprises belges pourront offrir leur savoir-faire. La marge de manoeuvre pour nos entreprises en République populaire de Chine est importante. Le pays ne compte en effet que pour 3 % du total des IDE sortants de l'Union Européenne, contre 43 % pour les États-Unis. Selon la chambre de commerce européenne en République populaire de Chine, les principaux éléments expliquant cette situation sont :

- les dificultés pour obtenir des permis de bâtir,
- la complexité du régime de taxation et des procédures de création d'entreprise,
- le manque de transparence et de consultation lors de l'élaboration de nouvelles normes commerciales,
- l'imprévisibilité de la législation, comme par exemple certaines circulaires établissant les régimes de taxation et s'appliquant avec effet rétroactif,
- le rôle important des autorités locales dans l'interprétation des textes juridiques,
- des règles de certifications et de licences restrictives et contraires aux dispositions de l'OMC,
- et finalement des restrictions dans l'accès au marché chinois dues aux politiques de propriété intellectuelle et d'attribution de marchés publics.

Figure 16: Stock d'IDE entrants, en milliards d'USD courants

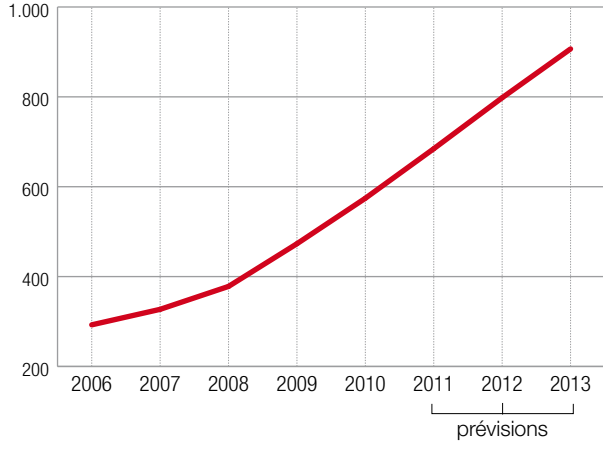

Source: EIU

Les IDE sortants sont quant à eux principalements dirigés vers l'Asie, et plus particulièrement vers la région administrative spéciale de Hong-Kong (66,9 %). L'Amérique latine est la deuxième destination des flux sortants d'investissements chinois, et l'Europe ainsi que l'Amérique du Nord comptent pour une part négligeable dans le total, toutes deux inférieures à 4 %. Le montant investi en Europe est également minime si on le compare au total des IDE entrants sur le vieux continent. Ce sont surtout les secteurs de la location et des services aux entreprises (29,7 %), des mines (16,5 %), de l'intermédiation financière (18,7 %) et du commerce de gros et de détail (14,5 %) qui font l'objet d'IDE sortants chinois.

Bien que les flux d'investissements vers l'Afrique ne représentaient en 2009 que 2,5 % du total, le continent et ses ressources naturelles intéressent de plus en plus la République populaire de Chine. Les contrats d'exploitations des sols vont souvent de pair avec des investissements en infrastructure (ports, routes, et infrastructures minières principalement) et en aide au développement.

Si, à terme, l'importance du pays en pourcentage des flux d'IDE mondiaux est appelée à diminuer, le stock d'investissements en République populaire de Chine devrait néanmoins continuer de progresser rapidement selon un taux de croissance annuel de 16,4 % jusqu'en 2013. Le plan de développement 2011-2015 mettant l'accent sur la demande intérieure, celle-ci devrait croître plus rapidement que les autres composants du PIB. La République populaire de Chine s'affirmant comme puissance économique incontournable dans de nombreux secteurs de pointe, elle devrait néanmoins réaliser de plus en plus d'IDE sortants, de sorte que les experts de l'Economist Intelligence Unit s'attendent à ce que la balance des investissements directs étrangers chinois soit négative à partir de 2013.

2.4. Appréciation du risque

2.4.1. Appréciation du risque selon l'Office National Du Ducroire

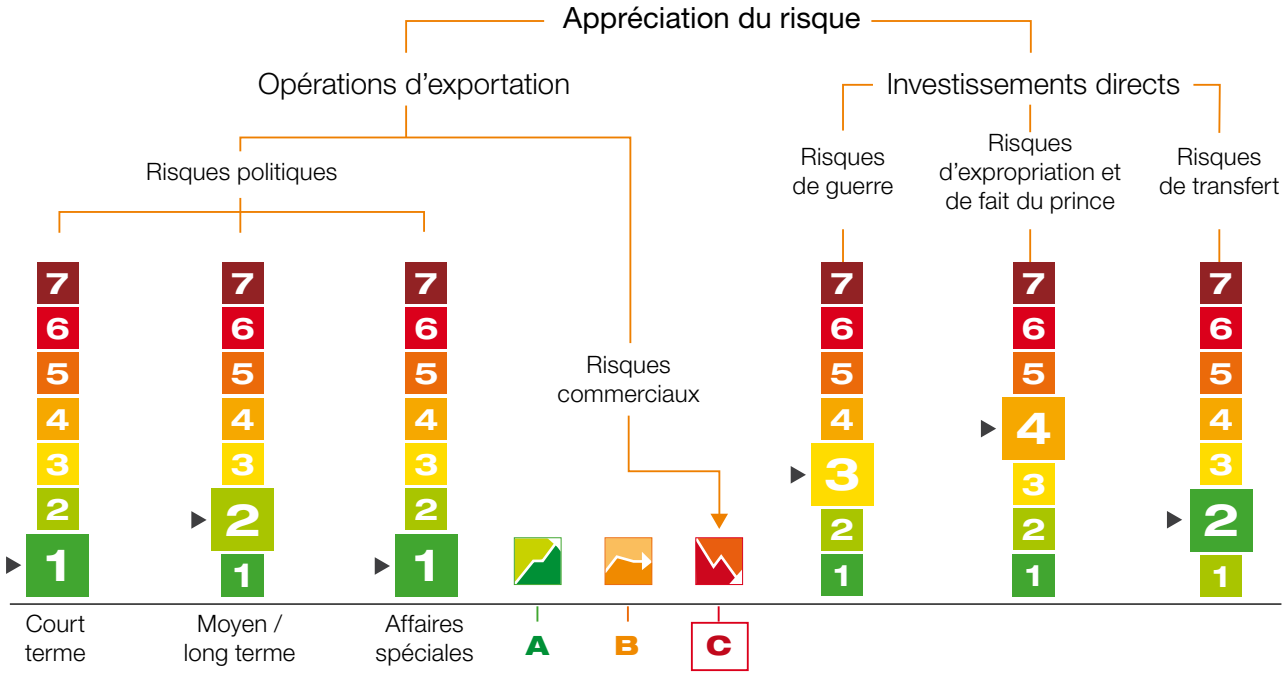

L'Office National Du Ducroire (ONDD), assureur-crédit public belge, assure les entreprises et les banques contre les risques politiques et commerciaux dans les relations commerciales internationales se rapportant surtout aux biens d'équipement, projets industriels, travaux et services aux entreprises. Il est également habilité à participer à ces mêmes risques au travers de conventions de partage de risques avec les banques. Dans le cadre de cette activité, l'ONDD établit un classement des pays selon le risque qu'ils représentent pour les investisseurs. Leurs conclusions pour la République populaire de Chine sont encourageantes sur le plan politique mais mettent en garde les investisseurs sur le plan commercial.

Les «risques politiques» auxquels les investisseurs s'exposent en République populaire de Chine sont minimes, que ce soit à court ou à moyen et long terme (respectivement classes 1 et 2). Le «risque politique» doit être compris comme étant tout événement survenant à l'étranger qui revêt pour l'assuré ou pour le débiteur un caractère de force majeure comme par exemple les guerres, révolutions, catastrophes naturelles, pénuries de devises, les actes d'autorités publiques ayant le caractère de «fait du prince».

Le « risque commercial » se situe en classe C, soit un risque élevé. Il s'agit du risque de carence du débiteur privé étranger, c'est-à-dire du risque que ce dernier soit incapable d'exécuter ses obligations ou qu'il s'y soustraie sans motif légal. Le risque commercial n'est pas déterminé uniquement par la situation propre au débiteur, mais également par des facteurs macroéconomiques systémiques qui influencent la capacité de paiement de l'ensemble des débiteurs d'un pays.

Pour les opérations ayant une durée de crédit de court terme l'ONDD peut assurer les risques politiques et commerciaux en « open account », c'est-à-dire sans qu'une garantie soit requise. Conformément à l'arrangement conclu au sein de l'OCDE, le délai maximum de remboursement pour les transactions à moyen et long termes vers ce pays a été fixé à 10. Dans les cas de crédits d'aide, l'arrangement OCDE exige un niveau de concessionnalité de 35 % minimum.

Investissements directs

Le risque de guerre comprend à la fois le risque de conflit externe et le risque de violence politique interne. La violence politique interne comprend, à son tour, le cas extrême de guerre civile, mais aussi les risques de terrorisme, de troubles civils, de conflits socio-économiques et de tensions raciales et ethniques. La République populaire de Chine obtient ici une cotation moyenne de 3 sur 7.

Le risque d'expropriation et de fait du prince recouvre non seulement les risques d'expropriation et de rupture des engagements contractuels par l'autorité publique, mais aussi les risques liés au (dis) fonctionnement de l'appareil juridique et le risque potentiel d'un changement d'attitude négatif envers les investisseurs étrangers. Avec une note de 4 sur 7, la République populaire de Chine obtient un résultat moyen.

Le risque de transfert est le risque résultant d'un événement ou décision des autorités étrangères empêchant le transfert du montant de la créance payée par le débiteur. Obtenant 2 sur 7, le pays se classe dans la catégorie des risques minimes (pour de plus amples informations, voir www.ondd.be).

2.4.2. Autres indicateurs de risque

De nombreuses institutions estiment le risque de conclure des affaires dans un pays. Nous ne reprenons ici qu'une sélection des plus connues.

- Selon le Global Competitiveness Report 2010-2011 du World Economic Forum, la République populaire de Chine obtient la 27e place sur 139 pays classés selon leur compétitivité, derrière la Malaisie et les Émirats Arabes Unis. Ce résultat, qui traduit une progression de deux places par rapport au précédent rapport, est principalement dû à un marché de très grande taille, une bonne stabilité macroéconomique, et un réseau d'entreprises sophistiquées et innovantes. L'efficacité des marchés financiers s'est grandement accrue au cours de l'année passée, expliquant la progression du pays dans le classement. Les facteurs les plus problématiques pour conclure des affaires sont l'accès au financement (cité par 13,2 % des participants à l'enquête), l'instabilité de politique économique (10,1 %) et la corruption (9,5 % des participants).

- Le pays est 48e sur 125 pays en ce qui concerne la facilité de faire du commerce par le Global Enabling Trade Report 2010 du World Economic Forum, soit une progression d'une place par rapport à 2009.

- L'OCDE estime le risque pays à 2 sur 7 en République populaire de Chine. Soit un risque faible.

- Selon l'Index of Economic Freedom 2010 de la Fondation Heritage, le pays se classe 135e sur 179, en progression d'une place. Les scores obtenus par rapport à la protection des droits de propriété et à la liberté financière sont selon l'organisation les deux facteurs les plus problématiques.

- La dette du gouvernement chinois est notée Aa3 selon Moody's Investors Service, et AA- selon Fitch et Standard & Poor's (mars 2011), soit une qualité moyenne. En avril 2011, les prévisions de l'agence de notation Fitch au sujet de la dette chinoise se sont détériorées, passant de stables à négatives. Cette évolution est due à la grande probabilité de détérioration de la qualité des actifs bancaires dans les trois années à venir.

- Finalement, selon l'indicateur Doing Business 2011 de la Banque Mondiale, le pays se classe à la 79e place sur 183, derrière le Vietnam mais devant l'Italie. La République populaire de Chine obtient un bon score concernant le droit des contrats, mais les résultats sont plus défavorables concernant l'obtention de permis de bâtir, la création d'entreprise et la taxation (respectivement 181e, 151e et 114e sur 183).

- De nombreuses associations d'entreprises et chambres de commerce dénoncent le non respect des droits de propriété intellectuelle en République populaire de Chine. Bien que la situation s'améliore, les conseils de services juridiques restent bien souvent nécessaires.

3 Approche sectorielle

3. Approche sectorielle

3.1. Santé

Le secteur chinois de la santé est considéré par la majorité des experts comme le plus attractif au monde. La croissance économique fulgurante des dernières années, et la hausse du niveau de vie moyen qui s'en est suivie, ont permis à la population chinoise de s'offrir des médicaments et des soins, tandis que les plans de développements des autorités ont fait du secteur un axe stratégique de croissance. De nombreux investissements en infrastructures ont été réalisés, tant en ce qui concerne les hôpitaux que les cliniques ou les pharmacies. Plusieurs soutiendront le développement du secteur dans les années à venir.

- Ouverture aux partenariats étrangers.
- Attention portée à la demande intérieure et à la hausse du niveau de vie moyen dans le récent plan de développement 2011-2015.
- Développement des infrastructures de soin dans l'intérieur du pays et demande croissante de produits pharmaceutiques et d'appareils médicaux dans cette région.
- Vaste réforme du système de santé démarrée en 2009 et allouant 850 milliards de CNY pour faciliter l'accès au système des soins pour les patients défavorisés.
- Réduction drastique des prix des médicaments en décembre 2010 (-19 % en moyenne) suite à l'intervention de la China National Development and Reform Commission sur les prix de 174 produits.
- Amélioration de l'accès aux médicaments suite à la révision de la liste des produits dits essentiels en août 2009.

Au vu de l'ampleur du secteur de la santé en République populaire de Chine, nous proposons de traiter ses différentes facettes séparément.

3.1.1. Produits pharmaceutiques

Figure 17: Principaux marchés développés et émergents dans le domaine pharmaceutique, taux de croissance annuel moyen 2005-2010, en %

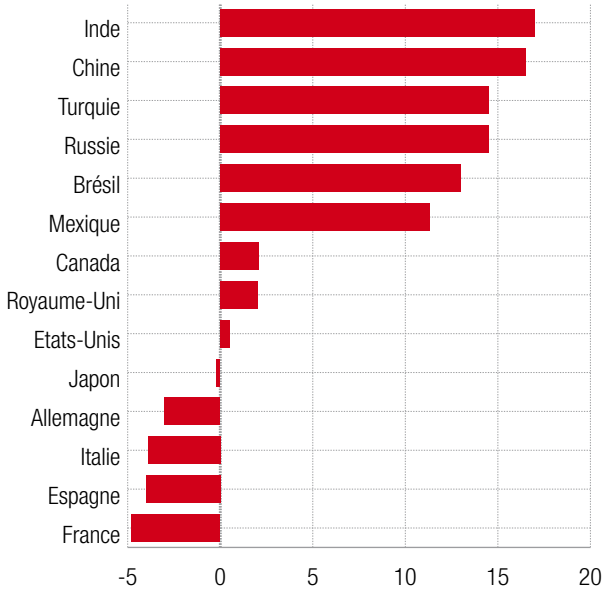

Le secteur pharmaceutique chinois évolue très rapidement. En 2010, il représentait 385 milliards de CNY, et devrait atteindre 452 milliards en 2011, soit une progression de 17,6 %. Néanmoins, comme dans la plupart des autres secteurs étudiés, si le marché chinois est parmi les plus grands (troisième au monde, derrière le Japon mais devant l'Allemagne), il n'est pas le plus performant.

En effet, les dépenses moyennes allouées aux produits pharmaceutiques par habitant n'atteignent que 42,3 USD en 2010, le 96e rang au niveau mondial. Ces dépenses sont principalement destinées à l'achat de médicaments génériques (63,2 % du marché). Le budget alloué aux soins de santé n'est quant à lui

que de 1,04 % du PIB, bien en dessous de la moyenne mondiale de 1,38 %. Conscient des besoins croissants de la population, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures visant à renforcer le secteur :

- Introduction en 1998 des normes GMP (Good Manufacturing Practice) pour la production pharmaceutique, d'abord de manière facultative, puis obligatoire en juillet 2004. La mesure s'est étendue à d'autres industries de la santé entre 2004 et 2008.

- Les GSP (Good Supply Practices) ont également été introduites. De nombreuses entreprises productrices ont ainsi quitté le marché car elles n'étaient pas capables de faire face aux normes en vigueur. Le nombre de distributeurs de médicaments est passé de 16.000 à 7.445.

- Intensification de la lutte contre la corruption du personnel des hôpitaux en novembre 2010.

- Amendements de la loi sur les brevets et amélioration de la protection des droits de propriété intellectuelle : malgré les difficultés toujours présentes quant à l'effectivité du droit et à l'application des peines, le système a grandement évolué ces dernières années.

- Renforcements, bien que timides, de la lutte contre la contrefaçon pharmaceutique.

- Multiples baisses des prix des médicaments : entre 2000 et 2006, les prix ont été diminués à 19 reprises. En décembre 2010, le prix moyen des médicaments a chuté de 19 % suite à l'action de la China National Development and Reform Commission.

- Ouverture aux entreprises étrangères, en accord avec les principes de l'OMC. Les hôpitaux privés devraient bientôt pouvoir être contrôlés à 100 % par des étrangers.

- Objectif à l'horizon 2015 : un secteur pharmaceutique produisant pour 3.000 milliards de CNY de marchandise, contre 1.038 milliards en 2008.

La médecine traditionnelle chinoise garde une place prépondérante dans le pays. Malgré l'absence de preuves réelles quant à ses qualités ou son efficacité et l'inexistence de normes de sécurité autour de cette forme de médication, de nombreux Chinois consomment des produits issus des plantes. La médecine traditionnelle représente ainsi 86 % des produits vendus sur le segment cardiovasculaire à Shanghai, et 68 % à Pékin, alors que les produits pharmaceutiques européens ne représentent que 14 % du marché.

Le paysage pharmaceutique chinois compte de nombreuses entreprises principalement actives dans la production de médicaments génériques. Afin de moderniser cette industrie, le gouvernement chinois a assoupli les règles imposées lors de joint ventures entre des entreprises étrangères et leurs partenaires chinois. Le pays est donc demandeur de l'expertise internationale, et les entreprises pharmaceutiques belges pourront à n'en pas douter apporter une plus-value sur le marché chinois.

3.1.2. Appareils médicaux

Avec l'ouverture du secteur des soins de santé aux entreprises internationales, le marché des appareils médicaux devrait connaître une croissance importante dans les années à venir. De nombreuses technologies sont actuellement importées, et le secteur représentait 120 milliards de CNY en 2010, soit une croissance de 12 ,3 % par rapport aux 107 milliards de 2009.

Figure 18: Fournisseurs du marché chinois des appareils médicaux, 2010

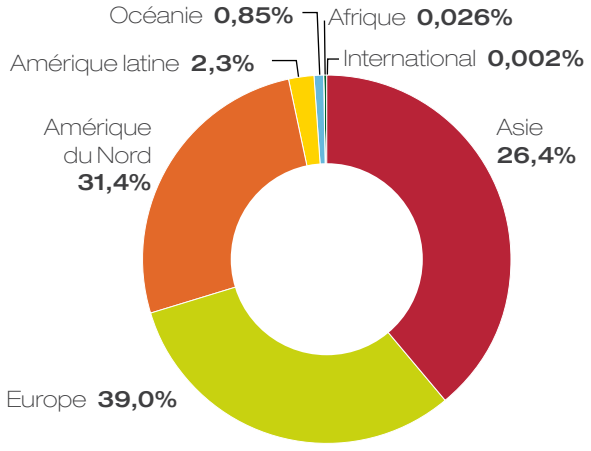

Source: China Chamber of Commerce for Medicine and Health Product Import and Export (CCCMHPIE)

La part de la Belgique dans les exportations d'appareils médicaux était de 0,11 %, soit une croissance de 51,55 % par rapport à 2009. Selon la CCCMHPIE, les exportations belges d'appareils médicaux s'élevaient à 203 millions d'USD en 2010, soit 30,41 % de progression par rapport aux chiffres de 2009. Ce sont surtout les États-Unis, le Japon et l'Allemagne qui achètent les produits chinois (respectivement 28 %, 10 %, et 5 % des exportations chinoises), et ces trois pays sont ensemble responsables de plus de 60 % des ventes d'appareils à destination de la République populaire de Chine.

Avec son réseau de près de 20.000 hôpitaux, 40.000 centres de soins et 630.000 cliniques de village, le pays est doté de nombreuses institutions de soins. Il employait près de 7,8 millions de travailleurs en 2009. Malgré l'ampleur du secteur, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une couverture parfaite de l'ensemble de la population. C'est pourquoi les analystes s'accordent à dire que le secteur des appareils médicaux devrait croître rapidement durant encore plusieurs années.

■ **Opportunités pour les entreprises belges:**

Imagerie médicale, équipements de recherche et de diagnostic, bioinformatique, vaccinologie, médicaments, équipement d'endoscopie, d'angiographie, de transfusion, de télémédecine, de radiologie, implants et prothèses, matériel et produits dentaires et ophtalmologiques, produits haut de gamme de l'industrie pharmaceutique, infrastructures de soins, formations aux nouvelles technologies des soins de santé, systèmes de surveillance des maladies contagieuses, …

« The changes under way as part of China's health care reform package will have tremendous implications for which products are covered and how they are paid for, and companies will need to track these shifts. »

Ernst and Young, Beyond border – Global biotechnology report 2010

3.2. Construction et infrastructure

3.2.1. Immobilier

Personne ne peut prétendre comprendre l'évolution de l'économie mondiale sans être au fait de la situation du secteur immobilier chinois. En effet, celui-ci représente un des plus importants secteurs au monde, toute nation confondue, et influence de nombreuses variables économiques : l'épargne des ménages, les investissements, la consommation, ou encore la demande mondiale de matière premières sont autant de facteurs impactés par les évolutions du secteur chinois de la construction. Pour ne retenir qu'un exemple, le secteur défini au sens large s'adjuge près de deux tiers de la consommation totale d'acier du pays, alors que le pays en consomme près de la moitié des ressources mondiales selon certaines estimations.

Afin de faire face à un exode rural important (le pays devrait compter 221 villes ayant une population supérieure à un million d'habitants d'ici 2025 selon McKinsey et Co.), les autorités ont soutenu les entreprises de la construction afin qu'elles fournissent suffisamment de logements à la population urbaine. Mais ceci ne s'est pas fait sans heurt, et de nombreux experts craignent l'explosion d'une bulle spéculative sur le secteur immobilier chinois. Les constructions de moyen et haut de gamme ont en effet poussé comme des champignons dans le pays, surtout à l'Est. Le taux d'occupation de ces nouveaux logements est insuffisant et le marché secondaire de l'immobilier est pratiquement inexistant car les acheteurs préfèrent devenir propriétaires de nouveaux biens.

Figure 19: Croissance annuelle de l'industrie chinoise de la construction, en %

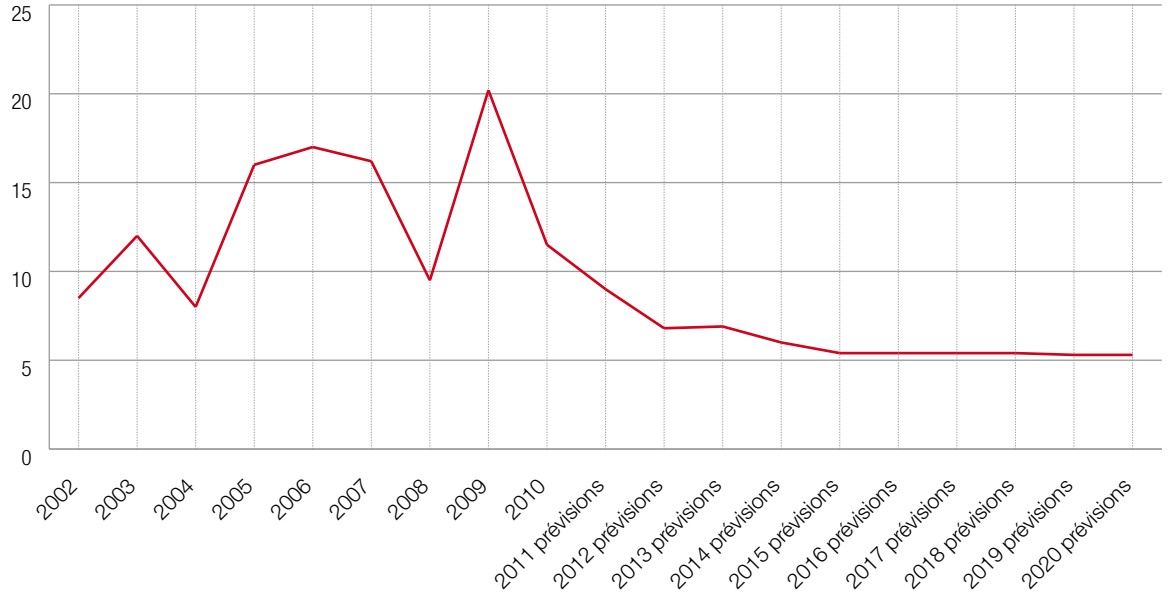

Source : China Statistical Yearbook, BMI

Parallèlement, les prix des logements ont explosé entre 2000 et 2010, principalement du fait des prix des habitations modestes. Ce sont surtout les régions côtières qui ont été touchées par ces hausses de prix, avec des progressions supérieures à 300 % à Shanghai, dans le Zhejiang et la région d'Anhui, et une croissance des prix entre 250 et 300 % dans les régions de Jiansu, Jiangxi et Fujian. Le centre du pays connaît une croissance moins rapide des prix du logement, entre 150 et 250 %.

Face à cette situation intenable, les autorités ont décidé de construire près de 36 millions de logements subsidiés par l'État d'ici 2015 afin d'en offrir l'accès à environ 20 % de la population chinoise. 800 milliards du CYN ont déjà été dépensés en 2010, contre respectivement 18 milliards et 55 milliards en 2008 et 2009.

Cette mesure devrait permettre aux foyers bénéficiaires de concentrer leurs dépenses sur la consommation, en accord avec le plan de développement 2011-2015. Ce faisant, le gouvernement offrira de nouvelles opportunités de croissance au secteur de la construction, de la production de machines et des matériaux de construction, tandis que la croissance attendue sur les secteurs des logements haut de gamme devrait diminuer.

3.2.2. Infrastructures

Les infrastructures occupent une place de plus en plus importante dans le secteur chinois de la construction. Passant de 26,6 % de l'activité sur ce segment en 2007 à 38,8 % en 2010, elle devrait représenter 48,3 % du secteur en 2020. Le plan de développement 2011-2015 prévoit des projets d'infrastructure d'une ampleur considérable. Ses objectifs sont tout particulièrement ambitieux dans les secteurs de l'énergie et de la mobilité.

Même si la croissance des investissements en infrastructures devrait ralentir à l'avenir, la République populaire de Chine restera l'un des marché les plus dynamiques au monde, et les experts de Business Monitor International s'attendent à ce que la valeur des infrastructures de transport du pays atteigne 293.000 milliards d'USD en 2020. Les infrastructures de soins sont actuellement insuffisantes pour satisfaire la croissance de la demande, celles-ci devront également être renforcées.

La plupart des projets mentionnés plus haut sont considérés comme stratégiques par les autorités, et les difficultés administratives rencontrées par les entreprises actives en République populaire de Chine restent de taille (selon le classement Doing Business de la Banque Mondiale, le pays est 181e sur 183 en ce qui concerne la gestion des permis de bâtir). Ces chantiers devraient néanmoins se traduire dans un besoin important de matériaux de construction de haute qualité et de machines.

Sur le marché des matériaux de construction, le plan de développement 2011-2015 a été particulièrement bien accueilli, démontrant la confiance que témoignent les entreprise vis-à-vis des objectifs du plan. Ce seront surtout les entreprises présentes dans le nord et le sud du pays qui devraient pouvoir bénéficier de la croissance de la demande pour leurs produits. Les entreprises belges établies en République populaire de Chine pourront sans aucun doute démontrer leur savoir-faire afin de réaliser des affaires fructueuses.

- **Opportunités pour les entreprises belges :**

  Immobilier résidentiel, social et touristique, bureaux, infrastructures de soins et d'éducation, architecture, ingénierie civile, design, domotique, création de ponts et de tunnels, machines de production, infrastructures de transport, gestion de projets, matériaux de construction (plus particulièrement le matériel de haute technologie), modernisation des infrastructures de transport, ...

« The fate of the Chinese real estate market will have an impact on everyone from Australian miners to German exporters to US consumers »

The Financial Times, 1er juin 2011

3.3. Transport et logistique

Figure 20: Total du fret, en milliards de tonnes-km

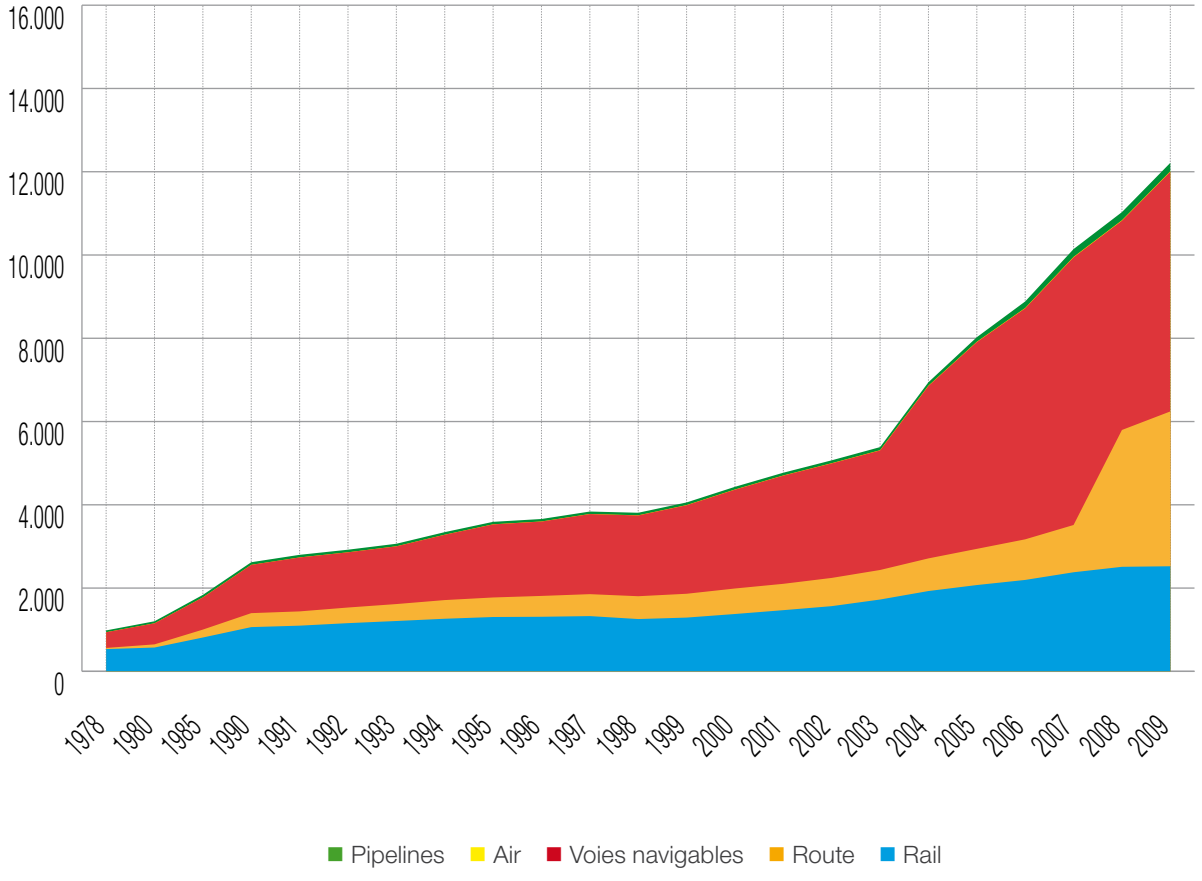

Source: National Bureau of Statistics

La République populaire de Chine offre un défi logistique sans précédent. Ce sont en effet 85.500 km de voies ferrées, 3.860.800 km de routes, 123.700 km de voies navigables intérieures, 2.345.100 km de voie aériennes, dont 919.900 de voies internationales, et 69.100 km de pipelines qui traversent le pays. À l'exception notable de la réduction du trafic maritime entre 2008 et 2009 du fait de la crise économique, l'ensemble du secteur progresse depuis 1978, date des premiers relevés statistiques effectués par le gouvernement.

C'est le trafic routier qui a le plus progressé sur la décennie passée, avec un taux de croissance annuel moyen de 20,6 % entre 2000 et 2009. Suivent ensuite le trafic par pipeline (12,4 %), le trafic aérien (11,5 %), les voies navigables (10,5 %) et finalement le secteur du rail (6,9 %). Plusieurs évolutions sont néanmoins à prévoir au regard des récents développements économiques :

- Les nouveaux objectifs fixés par les autorités dans le plan de développement 2011-2015, principalement axés sur le développement de la demande intérieure, devraient se traduire par une hausse du trafic routier et du trafic par voies navigables, principalement vers la République populaire de Chine intérieure.

- Le renforcement des liens commerciaux entre l'Empire du Milieu et les pays de l'ASEAN tirera les chiffres du transport aérien vers le haut, alors qu'ils sont actuellement négligeables. Le transport par rail devrait également bénéficier de cette opportunité.

- Le gouvernement souhaitant réduire la dépendance de l'économie chinoise envers ses exportations, le trafic maritime extérieur devrait croître moins rapidement que par le passé.

- Finalement, la hausse du niveau de vie moyen en République populaire de Chine devrait se traduire en une demande accrue de services logistiques. Alors que les campagnes se développent, le réseau devra à n'en pas douter être modernisé et étendu pour satisfaire l'augmentation du trafic.

Au regard de la diversité du secteur du transport et de la logistique en République populaire de Chine, nous proposons d'en traiter les différents aspects séparément.

3.3.1. Route

Alors que la part du transport routier s'est maintenue à près de 12 % jusqu'à 2007, celle-ci a fortement progressé en 2008 et 2009, atteignant près de 30 %, soit plus qu'un doublement du trafic routier. Cette évolution traduit à la fois l'impact de la crise économique sur le commerce par voie navigable (qui passe de 63,4 à 45,6 %), le recentrage économique sur la demande nationale et le développement du commerce avec le centre de la République populaire de Chine. Tandis que les salaires et les loyers ont augmenté dans la partie est du pays, les industries ont également déménagé leurs production vers l'intérieur des terres, augmentant encore un peu plus la pression pesant actuellement sur le réseau routier.

Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir, selon les experts du secteur. Cela aura de toute évidence un impact sur la politique de développement des infrastructures routières. Ces deux dernières années, 569 milliards d'USD ont été dépensés afin de moderniser les infrastructures routières et ferroviaires, et le gouvernement a débloqué une somme de 4.000 milliards de yuans afin de construire un réseau moderne d'autoroutes.

Le défi du trafic urbain est également gigantesque. Les infrastructures de parking sont saturées, et les entrées des villes sont des véritables goulots d'étranglement, malgré les mesures mises en place pour résoudre le problème (le nombre de nouvelles immatriculations mensuel à Shanghai est par exemple limité à 6.000). Selon les experts du secteur, il ne suffira pas de construire plus de routes ou de nouvelles villes. Une politique de mobilité intégrant les transports en commun et les modes de transport alternatifs devra être développée pour réduire les problèmes de trafic et de pollution.

Le réseau routier totalisait 3.860.800 km de voiries en 2009, et 74.000 km d'autoroutes en 2010 (contre 41.000 en 2006).

3.3.2. Rail

Le réseau ferroviaire chinois est en pleine expansion. Selon les dernières données officielles datant de 2009, la République populaire de Chine dispose du deuxième plus long réseau au monde, avec 85.500 km de voies ferrées. Fin 2010, le réseau devrait atteindre 90.000 km, et croître de près de 4,5 % en 2011 pour se situer à 94.000 km de longueur de voies. Parmi les lignes chinoises, 6.552 km de voies à grande vitesse sont en opération, dont 3.676 km de voies à 250-350 km/h et 2.876 km de voies à 200-250 km/h. Dans ce segment, le pays se situe à la première place du classement mondial. À l'horizon 2020, il disposera du premier réseau ferroviaire dans toutes les catégories de transport.

Le plan de développement 2011-2015 prévoit des investissements massifs dans le secteur de l'ordre de 3.500 milliards de yuan. 2.000 milliards de yuan devraient être alloués au réseau à grande vitesse, se traduisant dans l'installation de 6.000 km de voies d'ici 2012 et de 16.000 km de plus d'ici 2020 (sur un réseau total de près de 120.000 km).

Le réseau de métros chinois est également en expansion. Totalisant près de 868 km de lignes réparties dans près de 10 villes, il devrait rapidement s'étendre au regard du plan gouvernemental visant à équiper 25 nouvelles villes de réseaux souterrains (2.500 km de voies, 1.000 milliards de CNY). 5.000 km de métros seront installés d'ici 2020.

Dans l'attribution des contrats, le ministère du rail a tendance à favoriser les entreprises chinoises, et le secteur n'a pas encore adopté les critères de sécurité et de vérification les plus récents.

3.3.3. Voies navigables

Rang	Volume total de cargo (milliers de tonnes) en 2009				Transport de conteneurs (Twenty-Foot equivalent Unit, TEUs) en 2009		
	Port	Pays	Mesure	Tonnes	Port	Pays	TEUs
1	Shanghai	République Populaire de Chine	Tonnes métriques	505 715	Singapour	Singapour	25 866 600
2	Singapour	Singapour	Tonnes de cargaison	472 300	Shanghai	République Populaire de Chine	25 002 000
3	Rotterdam	Pays-Bas	Tonnes métriques	386 957	Hong Kong	République Populaire de Chine	21 040 096
4	Tianjin	République Populaire de Chine	Tonnes métriques	381 110	Shenzhen	République Populaire de Chine	18 250 100
5	Ningbo	République Populaire de Chine	Tonnes métriques	371 540	Busan	Corée du Sud	11 954 861
6	Guangzhou	République Populaire de Chine	Tonnes métriques	364 000	Guangzhou	République Populaire de Chine	11 190 000
7	Qingdao	République Populaire de Chine	Tonnes métriques	274 304	Dubaï	Émirats arabes unis	11 124 082
8	Qinhuangdao	République Populaire de Chine	Tonnes métriques	243 850	Ningbo	République Populaire de Chine	10 502 800
9	Hong Kong	République Populaire de Chine	Tonnes métriques	242 967	Qingdao	République Populaire de Chine	10 280 000
10	Busan	Corée du Sud	Tonnes de revenus	226 182	Rotterdam	Pays-Bas	9 743 290

Source: American Association of Port Authorities (AAPA), classement 2009 des plus grands ports du monde

L'importance de la République populaire de Chine dans le transport maritime et fluvial est incontestable. À partir de 1990, le commerce par voies navigables a en effet détrôné le transport routier de sa première place, et est resté le moyen de transport numéro un en République populaire de Chine jusqu'à aujourd'hui. Entre 2007 et 2009, la part du transport par fleuve et par mer s'est néanmoins réduite, passant de 63,4 % à 47,1 % du total du fret.

Suite au développement du commerce dans l'intérieur des terres, les experts du secteur s'attendent à ce que le trafic s'intensifie sur les fleuves, et que les ports de rivière se développent rapidement. L'exemple de l'essor rapide du port de Yibin, sur la rivière Yangtze dans le Sichuan, témoigne de la vigueur du processus. Selon les dernières statistiques officielles, le pays comptait 123.700 km de voies navigables intérieures en 2009, ce qui en fait le réseau le plus étendu au monde, tant en termes de longueur qu'en termes de volumes de cargaisons transportées. Il comprend plus de 500 rivières, dont la plus impressionnante est sans aucun doute le fleuve Yangtze, d'une longueur de 6.300 km.

De nombreux projets sont en cours de réalisation afin d'améliorer le réseau fluvial chinois. Les plus importants sont

- la construction de voies d'eau de 12,5 mètres de profondeurs sur le bief inférieur de la section de Nanjing de la rivière Yangtze,
- l'entretien de la rivière Jingjiang,
- et l'augmentation de la capacité de la rivière Xijiang et du canal de Pékin-Hangzhou.

Certains ports de mer sont toutefois amenés à se développer rapidement. C'est le cas du port de Tianjin : les autorités l'ont en effet désigné comme prochain hub commercial stratégique à moyen terme. En 2010, le port a enregistré un débit record de 400 millions de tonnes de marchandises et devrait encore dépasser ces résultats en 2011.

3.3.4. Air

En février 2011, les autorités responsables de l'aviation civile (le Civil Aviation Administration Council, CAAC) ont dévoilé leur plan d'action jusqu'en 2015. Ce ne sont pas moins de 1.500 milliards de CNY qui vont être investis dans l'aviation civile sur les cinq années à venir, soit 500 milliards de plus que ce qui avait été alloué au secteur pour la période 2006-2010.

	Situation en 2010	Objectifs pour 2015
Nombre d'avions	2.600	4.500
Transport de passagers (en millions)	267	450
Aéroports commerciaux	175	220

Source : CAAC

Ce développement se produit alors même que plusieurs aéroports chinois ont enregistré des pertes ces dernières années. Sur les 175 aéroports en exploitation en 2010, 130 étaient dans le rouge l'année dernière. Les autorités ont décidé de soutenir le secteur afin de répondre à la demande en augmentation suite au développement du commerce régional, principalement avec l'ASEAN. Le plan 2015 pour l'aviation devrait également renforcer la compétitivité des compagnies chinoises, afin de contrer l'influence grandissante des compagnies étrangères dans le pays. 43 compagnies parcourent le ciel de l'Empire du Milieu, dont 35 contrôlées par les autorités (16 d'entre elles sont des joint-ventures).

3.3.5. Logistique

Les défis présentés par la croissance du commerce mettent le secteur logistique sous pression. Le secteur est globalement inefficace, et de nombreuses améliorations sont possibles. Les problèmes les plus fréquemment mentionnés sont les procédures légales complexes, les barrières à l'entrée au niveau local et les restrictions de capital. Le secteur a connu une croissance annuelle de près de 14 % ces cinq dernières années, pour atteindre 349 milliards d'USD en 2009, et les coûts logistiques représentent 18 % du PIB du pays.

Ce pourcentage témoigne de l'inefficacité du secteur, au sein duquel les coûts sont encore trop élevés. En 2009, ceux-ci atteignaient 6.080 milliards de CNY, dont 3.360 milliards étaient des coûts de transport, 1.990 milliards des coûts de stockage et 730 milliards étaient des coûts de gestion.

Nul ne doute qu'à terme le secteur devait continuer de croître, et le soutien permanent du gouvernement, confirmé encore récemment dans la nouvelle mouture du plan de remise en état de l'industrie logistique 2009-2011, ne devrait pas diminuer dans les années à venir.

■ Opportunités pour les entreprises belges

Trains, installation de lignes à grande vitesse, métros, gestion du trafic urbain, parkings, péages autoroutiers, modernisation des aéroports, des ports, des flottes aériennes et maritimes, dragage, logiciels de navigation, renouvellement des infrastructures routières et des camions, construction de terminaux ferroviaires, fluviaux et routiers, offre de services logistiques et de solutions logistiques de classe supérieure, solutions d'inter-modalité des transports, ...

3.4. Greentech

Le terme *greentech* fait référence à des technologies, produits et services offrant aux utilisateurs des bénéfices égaux ou supérieurs aux alternatives existantes, tout en limitant leur impact sur l'environnement et en faisant un usage efficace et durable des ressources naturelles. Le secteur consiste en six industries distinctes : énergies conventionnelles plus propres, énergies renouvelables, infrastructures électriques, construction verte, mobilité propre et traitement des eaux.

Si le secteur mondial des technologies environnementales est en croissance soutenue depuis plusieurs années, c'est en partie grâce à la République populaire de Chine. C'est le pragmatisme qui dicte l'avancée du pays dans le secteur. En effet, l'Empire du Milieu doit faire face à de nombreux défis énergétiques :

- Plus de 50 % du pétrole utilisé en République populaire de Chine est importé, rendant le pays dépendant des fluctuations internationales du prix du brut.
- La pollution urbaine tue près de 1,3 million de Chinois par an, et les mégapoles chinoises sont parmi les plus polluées au monde. La population vivant en zone urbaine est passée de 20 % en 1980 à 47 % en 2010, et cette tendance se poursuivra encore dans les années à venir.
- Plus de 85 % de l'énergie utilisée en République populaire de Chine est d'origine fossile, et le charbon y joue un rôle prépondérant. L'énergie issue du charbon compte parmi les plus polluantes et le pays devra moderniser ses infrastructures s'il souhaite atteindre les objectifs qu'il s'est fixé à l'horizon 2015 (réduction de l'intensité énergétique de 16 % et des émissions de CO_2 de 17 %) et en signant l'accord de Copenhague.
- L'énergie consommée par habitant est en pleine explosion. Afin de faire face à cette demande, et d'éviter les coupures de courants et le mécontentement social, l'énergie est un enjeu stratégique et géopolitique colossal pour la République populaire de Chine.

Figure 21: Consommation énergétique par habitant (en tonnes équivalent pétrole)

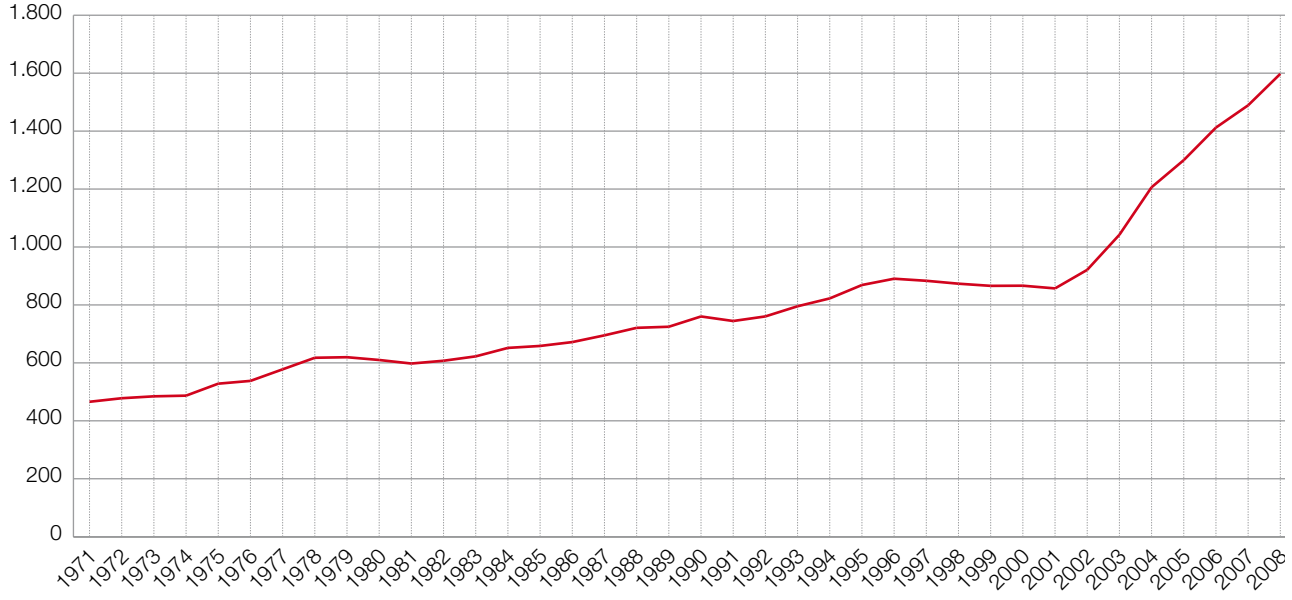

Source: Banque Mondiale

Afin de répondre à ces multiples défis, le gouvernement chinois a fait des technologies propres son cheval de bataille. Le plan anticrise chinois a octroyé près de 10 % des 4.000 milliards de CNY au secteur du greentech. Il est clair que toutes les technologies disponibles devront être utilisées, tant les énergies conventionnelles que les énergies nouvelles.

Grâce au soutien étatique, au faible coût de la main d'œuvre et à l'accès du pays aux ressources naturelles, la République populaire de Chine a radicalement changé son image sur la scène mondiale des technologies propres. Le secteur dans son ensemble a généré 44 milliards d'EUR de bénéfices en 2010, soit 1.4 % du PIB chinois. Le pays se place ainsi deuxième au monde derrière le Danemark.

Afin de réduire l'intensité carbone de son économie de 40 à 45 % d'ici 2020, le gouvernement devra moderniser les usines au charbon actuellement en activité. Les technologies de gazéification intégrée à cycle combiné (IGCC), la capture et le stockage du carbone, ou encore les solutions de désulfurisation et de dénitrification seront développées dans le plan 2011-2015.

L'importance du pays dans la génération d'énergie renouvelable ne fait plus de doute, et les objectifs fixés par le gouvernement indiquent des opportunités de croissance énormes :

- Premier producteur d'énergie éolienne en 2010, avec 44,7 GW de capacité installée.
- Numéro un en terme de production de panneaux solaires et de turbines éoliennes.
- 55 GW de puissance hydraulique installée, soit la plus grande capacité au monde.
- Plus de 80 % du marché des chauffages solaires en 2010.
- Une capacité solaire installée devant passer de 800 MW en 2010 à 20 GW en 2020, soit une multiplication par un facteur de plus de 20.
- 30 GW de capacité éolienne offshore installée en 2020.
- Au total, les capacités installées renouvelables (éolienne, solaire et biomasse) devraient quadrupler d'ici 2020.

Le développement d'un réseau électrique intelligent est une préoccupation récente des autorités. Malgré cela, le marché chinois est le plus important au monde en 2010 et est évalué à 7,3 milliards d'USD.

Le plan d'investissement de State Grid (qui fournit plus de 80 % des besoins énergétiques du pays) dans le secteur est tout bonnement gigantesque, puisqu'il vise à investir près de 530 milliards d'USD, soit 72 fois la valeur totale du secteur en 2010, pour moderniser le réseau et faire de la République populaire de Chine le leader des réseaux électriques intelligents pour de nombreuses années encore.

Dans le secteur de la construction verte, les opportunités sont également intéressantes, bien que les entreprises belges devront faire preuve de persévérance afin de décrocher des contrats sur le marché chinois. Bien que celui-ci soit en croissance (la taille du marché à plus que doublé chaque année depuis 2005), les normes de construction verte ne sont actuellement pas appliquées de manière stricte. Au regard de la croissance rapide de la demande de logements, l'écologie n'est pas la priorité des entrepreneurs chinois.

Alors que le pays ne dispose actuellement que d'une petite flotte de véhicules électriques, les objectifs du plan de développement 2011-2015 sont ambitieux dans ce domaine : plus d'1 million de véhicules électriques devraient être mis en circulation d'ici 2015. Étant donné le nombre croissant de véhicules vendus en République populaire de Chine (18 millions en 2010, le plus grand marché au monde), ce secteur est déterminant afin d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par les autorités. Quatre grands axes guideront les évolutions du secteur :

- Véhicules propres en circulation : 1 million à l'horizon 2015, 5 millions en 2020.
- Batteries pour véhicules électriques : 60 entreprises chinoises sont actives dans le secteur, et le soutien du gouvernement est important.
- Carburants alternatifs : ce sont principalement le bioéthanol, le gaz naturel et le méthanol qui sont utilisés, et subventionnés, actuellement en République populaire de Chine. Néanmoins, les carburants alternatifs ne représentent que 3 % du marché pour le moment.
- Développement du rail : 120.000 km de voies prévues d'ici 2020, et 16.000 km de voies rapides en exploitation d'ici 2015.

Ces objectifs sont ambitieux, et de nombreux observateurs doutent de la capacité du gouvernement à les atteindre. Le manque d'initiative privée, les contraintes technologiques et le coût élevé des batteries restent problématiques. Le manque de recherche et développement dans ces secteurs est également un frein au développement des transports de nouvelle génération en République populaire de Chine. Il est évident que l'expertise internationale sera nécessaire si les autorités souhaitent tenir leurs promesses. Les entreprises belges pourront profiter de l'ouverture attendue dans le secteur.

Enfin, les opportunités dans le secteur du traitement des eaux sont considérables.

- 270 millions d'habitants de la République populaire de Chine rurale n'avaient pas accès à l'eau potable en 2009, alors que 4,5 millions de Chinois sont privés d'eau lors des sécheresses sévères.
- 4,000 milliards de CNY d'investissements d'infrastructure prévus entre 2010 et 2020 :
  - Multiplication par trois du nombre d'infrastructures municipales de traitement des eaux prévu par les autorités.
  - grand projet de détournement de l'eau du sud vers le nord du pays.
  - Projets de désalinisation près des zones urbaines.

Opportunités pour les entreprises belges :

Surveillance de la pollution terrestre, maritime et de la pollution de l'air, gestion des déchets, traitement des eaux, gestion et dépollution de sites sensibles, solutions de recyclage, génération d'énergies renouvelables, biocarburants, services environnementaux, solutions d'efficience énergétique, transports propres, véhicules électriques et batteries, consultance en énergie propres, constructions vertes, technologies de capture et de stockage du dioxyde de carbone, modernisation du réseau électrique, …

« When you speak to the Chinese, climate change is not an ideological issue. It's just a fact of life. While we debate climate change and the transition to a low carbon economy, the debate is passed in China. For them it's implementation. It's a growth sector, and they want to capture this sector. »

Donald Post, économiste au WWF, mai 2011

3.5. Technologies de l'information et de la communication

Figure 22: Taille du marché chinois des technologies de l'information et de la communication, en milliards d'USD

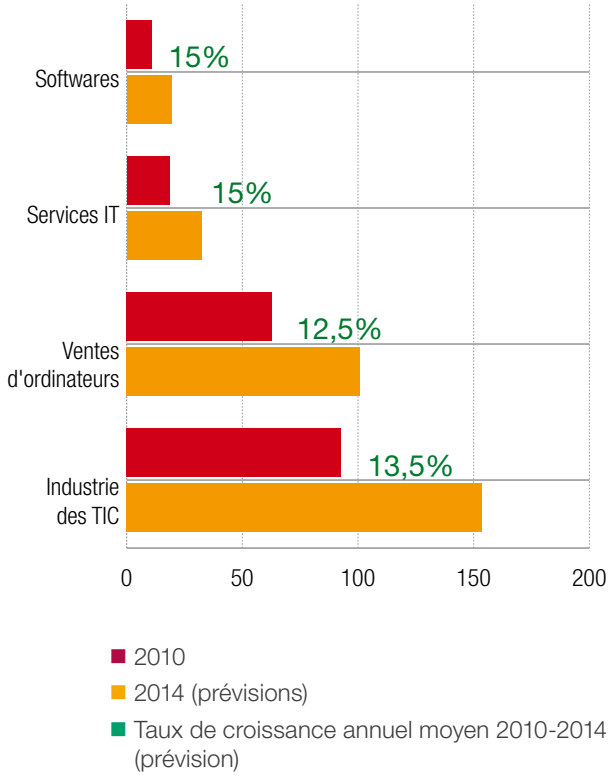

Source: BMI

Le secteur chinois des technologies de l'information et de la communication a progressé à une vitesse fulgurante ces dernières années, tant au niveau des composants et des machines que des logiciels ou encore des services IT. Grâce au soutien octroyé par le gouvernement lors de la crise économique et au dynamisme de l'industrie chinoise, l'ensemble de ces sous-secteurs a en effet connu une croissance annuelle moyenne à deux chiffres sur les cinq dernières années. Celle-ci est due à plusieurs facteurs:

- Un potentiel de développement dans les zones rurales encore peu exploité.
- Des dépenses gouvernementales en vue de moderniser de nombreux secteurs faisant appel aux technologies de l'information et de la communication, tels que l'éducation, la santé ou l'industrie.
- La hausse du niveau de vie des Chinois, avec un PIB par tête passant de 2.390 USD en parité du pouvoir d'achat en 2000 à 7.770 USD en 2010, soit une croissance annuelle moyenne de 12,5 %.
- La force du pays dans l'industrie électronique de masse.
- L'arrivée en République populaire de Chine des technologies de troisième génération.

La croissance rapide enregistrée jusqu'ici devrait se poursuivre dans les années à venir. Entre 2010 et 2014, les experts de BMI estiment en effet que l'industrie des TIC devrait dans son ensemble croître de 13,5 % par an, pour atteindre 153.5 milliards d'USD en 2014. Les objectifs ambitieux affichés par le gouvernement dans son plan de développement 2011-2015 augurent d'une évolution rapide du secteur à l'horizon 2015: le secteur de l'électronique et des technologies de l'information devrait croître de 1.770 milliards d'USD pour atteindre 3.500 milliards en 2015. Il a également été retenu comme faisant partie des secteurs appelés à devenir un des piliers de l'économie chinoise d'ici 2020.

Les TIC étant extrêmement diversifiées, nous proposons de traiter plus en détails les secteurs de la télécommunication, des composants et des logiciels.

3.5.1. Télécommunications

La République populaire de Chine est un géant des télécommunications, tant au niveau des équipements qu'en termes de nombre d'utilisateurs. Deuxième fabriquant d'infrastructure de télécommunication au monde derrière Ericsson, Huawei fournit 45 des 50 plus grands groupes de télécommunication au monde. En croissance de 38 % en 2010, il réalisait alors un chiffre d'affaire de près de 22 milliards d'EUR. La majorité des abonnés à la téléphonie mobile sont quant à eux concentrés chez un seul fournisseur, China Mobile, qui détient 60 % du marché et est en expansion dans les zones plus reculées du pays.

Après avoir subi une transformation en profondeur suite à l'adhésion de la République populaire de Chine à l'OMC, le secteur a été restructuré en 2008 afin de préparer l'arrivée des technologies 3G. Alors que l'offre de technologie 3G n'a pas encore décollé, les opérateurs prévoient déjà l'arrivée des technologies 4G basées sur la technologie TD-LTE (Time-Division Long Term Evolution) développée par China Mobile. Les essais réalisés dans six villes du pays devraient être terminés d'ici 2012, selon le ministre de l'industrie et des technologies de l'information, Zhang Feng. L'utilisation commerciale de ces technologies devrait commencer d'ici 2014.

Nombre d'abonnés (en millions)		
	2010	**Variation par rapport à 2009**
Téléphonie mobile	841,96	16 %
Téléphonie fixe	287,57	-8.3 %
Internet	420	9.4 %

Source : BMI

Du fait de l'importance de la téléphonie mobile et la VoIP, le nombre d'abonnés aux lignes fixes est en diminution depuis plusieurs années. En effet, après avoir chuté de 7,8 % en 2009, le secteur est en perte de vitesse au profit des abonnements mobiles. Ceux-ci ont progressé de 16 % entre 2009 et 2010. Légèrement plus faible que les 17,4 % enregistrés en 2009, ce taux de croissance indique que le marché chinois gagne en maturité (le taux de pénétration en téléphonie mobile est de 63 %, et devrait atteindre 108 % en 2014). L'arrivée de services de téléphonie de troisième génération devrait soutenir plus encore le développement du secteur. De fait, la part des abonnés utilisant les services 3G devrait passer de 5,6 % en 2010 à 36 % en 2015, selon les experts de Business Monitor International.

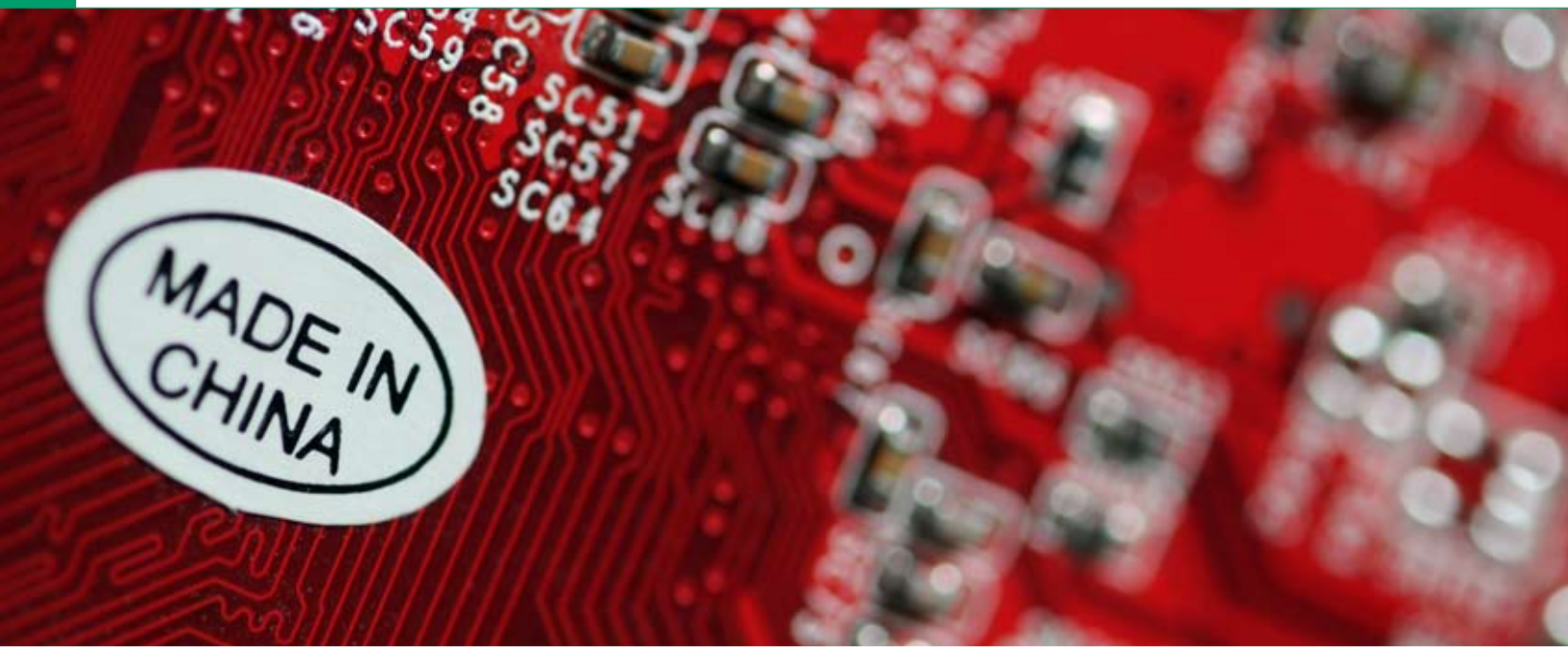

3.5.2. Hardware

Portées par l'arrivée des notebooks, des tablettes et des produits de troisième et quatrième générations, les ventes d'ordinateurs augmentent rapidement en République populaire de Chine. Après avoir progressé à un taux de croissance annuel moyen de 13,4 % entre 2007 et 2010, celles-ci devraient légèrement ralentir pour croître de près de 12,5 % annuellement jusqu'en 2014.

Les aides du gouvernement octroyées au secteur durant la crise économique ont soutenus la croissance, mais c'est surtout grâce au programme d'informatisation des campagnes que les ventes sont à ce point élevées. Ce sont en effet les zones rurales qui seront les locomotives du secteur des composants au cours des années à venir.

Le pays est également un des leaders dans la production d'appareils. Principalement localisées dans le delta de la rivière des Perles dans le sud du pays, le delta de la rivière Yangzi à l'est et la région de la baie de Bohai au nord, les usines chinoises tournent à plein régime. Lenovo est le principal acteur du secteur, s'arrogeant près de 29 % du marché des ordinateurs, et réalisant une progression de quelque 42 % entre le deuxième trimestre de 2009 et la même période en 2010.

3.5.3. Software

Le secteur des logiciels est un de ceux qui devraient croître avec le plus de vigueur d'ici 2014, principalement grâce à la hausse des dépenses IT de la part des entreprises. Avec une croissance attendue de près de 15 %, il devrait atteindre 19,4 milliards d'USD en 2014, alors qu'il était évalué à 11,1 milliards en 2010.

La part des logiciels dans le total du secteur des technologies de l'information et de la communication est toutefois faible au regard de son importance dans les pays développés ou dans d'autres pays émergents. Il ne représente en effet que 12 % de l'ensemble des TIC, et ne devrait guerre dépasser les 13 % d'ici 2014. Les entreprises chinoises sont en effet relativement moins attentives aux solutions informatiques qui leur sont proposées, et les compétences en termes de programmation de haut niveau sont quelque peu à la traîne. Néanmoins, avec l'ouverture de ces activités aux entreprises internationales, il ne fait pas de doute que la République populaire de Chine devrait prendre de plus en plus d'importance sur le marché mondial des logiciels.

- **Opportunités pour les entreprises belges :**

  Équipement et services de communication de nouvelle génération, haut débit, services de téléphonie mobile à haute valeur ajoutée, VoIP, solutions 3G et LTE/4G, équipement et technologie Wifi et WiMAX, fibres de verre, commerce en ligne, logiciels de e-gouvernance, programmation, gestion de la production et de la logistique, notebooks, e-readers, smartphones, …

« [China] is by far the country that leverages ICT the most among the four BRICs, leading India, Brazil, and Russia by 12, 22, and 31 positions, respectively. Since 2006, China has leapfrogged 23 positions [in our ranking] and features among the 10 most dynamic countries worldwide. »

The Global Information Technology Report 2010-2011,
World Economic Forum

4 Réussites récentes

4. Réussites récentes

Deroose Plants

SECTEUR: Horticulture

Deroose Plants est un nom bien établi dans l'horticulture. Ce qui jadis a commencé comme une entreprise familiale modeste a grandi pour devenir une entreprise de premier plan international. À partir de ses filiales en Belgique, aux États-Unis et en République populaire de Chine, Deroose Plants cultive et développe une gamme complète de plantes d'intérieur.

En outre, Deroose Plants offre aux entreprises horticoles et à ses clients des conseils et des services basés sur de nombreuses années d'expérience. L'entreprise maintient également des liens proches avec les cultivateurs et les producteurs, s'assurant ainsi que les deux parties récoltent les bénéfices de la mise en commun de leurs compétences.

Durant les années 80, l'entreprise s'est spécialisée dans la production de broméliacées en utilisant un procédé de clonage lui permettant de produire une grande variété de plantes. Après avoir ouvert sa première filiale à l'étranger en 2002, aux États-Unis, Deroose Plants s'est implantée en République populaire de Chine en 2005. En collaboration avec Shanghai Flower Port, un partenaire local, l'entreprise a construit un laboratoire de 2.000 m² et des serres couvrant plus de deux hectares dans le district de Nanhui, près de Shanghai.

Les relations avec le partenaire chinois se passent admirablement bien, selon le directeur général de la filiale chinoise, Hugo Messiaen. C'est en effet Shanghai Flower Port qui s'occupe des interactions avec les autorités chinoises et de la protection intellectuelle des différents produits de Deroose. Alors que la demande de broméliacées se réduit en Europe et aux États-Unis, le marché chinois permet au groupe de réaliser de bons résultats. En effet, alors qu'il s'élevait à 3 millions de plantes en 2005, le marché est à présent évalué à 10 millions de plantes, de telle sorte que les ventes en République populaire de Chine sont maintenant plus importantes pour le groupe que les ventes aux États-Unis.

Plus de trois quarts de la production chinoise est actuellement vendue en République populaire de Chine, mais Deroose compte utiliser son implantation dans l'Empire du Milieu pour fournir également ses clients en Australie et en Nouvelle Zélande.

www. derooseplants.com

Vyncke

SECTEUR: Cleantech

Vyncke est une entreprise belge active dans le domaine des technologies de l'environnement depuis 1912, et employant plus de 220 personnes au Brésil, au Canada, en Belgique, en Allemagne, en République Tchèque, en Inde, en Malaisie, en Thaïlande et en République populaire de Chine.

L'entreprise conçoit et fabrique des centrales énergétiques produisant de l'énergie verte (entre 1 et 100 MWth et entre 0,5 et 15 MWe) en consommant de la biomasse et des combustibles solides de récupération. Les infrastructures Vyncke se composent de chaudières à vapeur, de radiateurs à eau chaude, de chauffage au mazout et de générateurs de gaz chauds, utilisés individuellement ou en combinaison, avec ou sans production d'énergie électrique.

Les solutions Vyncke sont proposées aux industriels du bois, de l'industrie agro-alimentaire ou aux compagnies actives dans le secteur des cleantech, leur offrant savoir-faire et expertise dans les domaines des études de projets, de l'ingénierie préalable au projet, du design, de la construction et de l'installation des infrastructures, ainsi que dans le service après vente.

Le groupe est présent en République populaire de Chine à Suzhou, à 80 km de Shanghai, depuis 2007. En septembre 2010, Vyncke annonçait l'ouverture d'une nouvelle usine de production d'énergie à Nanchang, en collaboration avec son partenaire local Jiangxi Jin Jia Cereal Corporation, d'une valeur de 2 millions d'EUR. Grâce aux technologies de l'entreprise, la République populaire de Chine peut brûler jusqu'à 200 tonnes de déchets organiques par heure, générant près de 6 Mégawatts d'énergie en brûlant les enveloppes de grains de riz fournies par les producteurs de la région.

www.vyncke.com

Tessenderlo

SECTEUR : Chimie

Tessenderlo Group est un groupe chimique international qui opère à travers plus de 100 sociétés réparties dans le monde entier, employant plus de 8.000 personnes dans 20 pays. Depuis sa création fin du 19e siècle, il a acquis une compétence de pointe dans les domaines de l'agriculture, de la construction, de l'industrie des plastiques, de l'agro-alimentaire et de la santé. La République populaire de Chine fait partie intégrante de la stratégie de Tessenderlo.

Alors que le groupe annonçait la construction d'une nouvelle usine de production de gélatine en République populaire de Chine début du mois de novembre 2010, la section industrielle de l'entreprise confirmait elle aussi son implantation dans l'Empire du Milieu : en octobre 2010, la filiale française du groupe, CTS, a signé un accord avec les autorités chinoises concernant le lancement d'une nouvelle usine de production d'élastomères thermoplastiques (TPE) et de compounds PVC pour ses clients de l'industrie automobile.

Selon le communiqué de presse publié alors : « le démarrage de la production est programmé pour l'automne 2011 et le nombre d'employés devrait croître progressivement pour atteindre environ 70 personnes. La nouvelle usine sera implantée à Changsu (province de Jiangsu), à près de 90 km de Shanghai.

La société CTS Automotive Compounds (Changsu) Ltd. disposera de trois lignes de production pour assurer l'approvisionnement du marché asiatique. Les produits fabriqués seront les compounds CTS Tefabloc® (TPE) pour couvercles d'airbag, applications d'étanchéité, câbles et pièces d'intérieur, ainsi que les compounds Marvyflo pour tableaux de bord et panneaux de portière ».

« La société CTS, membre de Tessenderlo Group basé en Belgique, dispose en France et en Pologne de sites de production destinés au développement et à la fabrication de compounds TPE et PVC. CTS jouit d'une très forte présence dans les applications automobiles et a pour ambition de poursuivre son développement en tant que leader mondial sur ce marché ».

www.tessenderlo.com

Chez Léon

SECTEUR : Alimentaire

Fondée en 1893 par Léon Vanlancker, la chaine de restaurants « Chez Léon » est une ambassadrice de la cuisine belge à l'étranger. De son emplacement initial de la rue des Bouchers, à un jet de pierre de la Grand Place, l'entreprise familiale a essaimé à travers le monde. Rudy Vanlancker a lancé en premier l'internationalisation du groupe avec l'ouverture en 1980 du premier « Chez Léon » français, à Paris, place de la République.

Le succès des moules-frites belges ne s'est pas démenti depuis, et plus de 40 restaurants ont ouvert en France entre-temps alors que Léon France devenait une société autonome cotée en bourse. En 2004, le patron a également ouvert un restaurant à Beyrouth, au Liban.

Forte de son succès lors de l'exposition universelle 2010 qui s'est tenue à Shanghai entre mai 2010 et octobre 2010, où plus de 2.000 paquets de frites s'échangeaient chaque jour, l'enseigne a récemment confirmé son intention de s'implanter dans l'Empire du Milieu : après l'ouverture de la première échoppe à Zhabei, dans le nord de Shanghai, Rudy Vanlancker prévoit l'ouverture de 4 magasins en 2011 et de plus d'une centaine de fritkots dans toute la République populaire de Chine d'ici 2014-2015. « J'aurais pu faire des moules ou des fricadelles, mais je préfère rester mono-produit. Je veux ouvrir des baraques à frites, point barre », nous informe le patron de « Chez Léon ».

Afin de conquérir la République populaire de Chine, l'entreprise familiale s'est adjoint l'aide d'une entreprise locale possédant une chaîne de pizzerias à Shanghai.

www.chezleon.be

Ice-Watch

SECTEUR: biens de consommation

La marque de montre Ice-Watch a créé une petite révolution dans le monde de l'horlogerie. Jean-Pierre Lutgen, président directeur général du groupe, a vu son entreprise passer entre 2007 et aujourd'hui du statut de PME à celui de multinationale. Grâce au design de ses montres aux couleurs flashy et à l'emballage caractéristique pouvant se transformer en tirelire, mais surtout grâce au prix particulièrement démocratique du produit, la demande a rapidement été telle que Jean-Pierre Lutgen à dû procéder à l'élargissement du réseau de distribution en Belgique et à l'étranger.

Le design des multiples modèles de la marque est encore aujourd'hui réalisé en Belgique, mais la production a depuis longtemps été délocalisée en République populaire de Chine, où elle procure du travail à près de 3.500 Chinois. Outre sa participation en tant que sponsor à l'exposition universelle de Shanghai en 2010, l'entreprise est présente dans plus de 10 points de vente dans l'Empire du Milieu, et compte bien continuer à satisfaire le marché chinois.

Tout n'a pourtant pas été facile pour l'entreprise en République populaire de Chine. En effet, Jean-Pierre Lutgen n'avait pas protégé sa marque dans son aspect tridimensionnel, et son partenaire chinois l'a alors devancé en brevetant lui-même le design du packaging de la marque. Coup dur pour Ice-Watch, qui dépend fortement du design de son emballage pour entretenir son image. Heureusement pour l'entreprise, à force de patience et de négociations avec son partenaire, elle a pu récupérer ses droits sans avoir à débourser un yuan, et peut dès lors poursuivre la production en République populaire de Chine.

www.ice-watch.com

Flying-Cam

SECTEUR: Audio-visuel

Depuis sa création par Emmanuel Previnaire en 1988, l'entreprise Flying-Cam est devenue un des leaders de la prise de vue aérienne de courte distance grâce à ses hélicoptères sans pilotes. Les appareils de Flying-Cam ont parcouru le ciel de plus de 45 pays différent pour plus de 700 clients, et leurs standards de conception, de qualité, de sécurité et de maintenance permettent aux appareils de l'entreprise de satisfaire aux critères en vigueur dans le monde de l'aviation.

En plus de l'industrie du cinéma, l'entreprise collabore dans des programmes de protection civile comme par exemple les programmes Global HASMAT Response Technology et DART (Disaster Assistance Rescue Team) de la NASA.

Flying-Cam a ouvert sa filiale chinoise en mars 2005, à Hong Kong. Outre la Belgique (Liège) et les États-Unis (Santa Monica), l'entreprise est donc également présente en Asie. Après avoir travaillé pour le port de Shanghai et pour l'organisation des jeux asiatiques de 2006, Flying-Cam a participé à de nombreux projets dans l'industrie audiovisuelle chinoise en pleine expansion. « La malédiction des fleurs dorées », de Zhang Yimou, aura été le premier projet audio-visuel à lancer l'entreprise en République populaire de Chine. Depuis lors, les tournages s'enchaînent, avec entre autres « The Message » de Gao Qunshu et Chen Kuo-fu et « Aftershock » de Feng Xiaogang.

Ces expériences fructueuses, combinées avec la croissance rapide de l'industrie du film en République populaire de Chine, devraient assurer à Flying-Cam un franc succès dans l'Empire du Milieu.

www.flying-cam.com

5 Étiquette

5. Étiquette

A. Communication et relations

- En République populaire de Chine, les rencontres commencent par un petit hochement de tête, et plus rarement par une courbette. La poignée de main est de plus en plus répandue, mais les Chinois étant de manière générale peu enclins au contact physique en public, attendez que votre interlocuteur vous tende la main.
- Ne soyez pas trop vigoureux dans vos contacts physiques en public, cela sera perçu comme de la rudesse.
- Il est judicieux de s'adresser à une personne par son titre suivi de son nom de famille. Le nom de famille précède typiquement le prénom et se compose la plupart du temps d'un seul mot.
- Restez formel avec vos partenaires chinois. Évitez l'humour occidental: du fait du processus de traduction et des différences culturelles, celui-ci fait rarement bonne impression.
- Il est avantageux d'avoir des contacts locaux en République populaire de Chine si l'on souhaite y faire des affaires fructueuses.
- Ne montrez pas vos émotions et ne vous emportez sous aucun prétexte. Cela vous ferait perdre la face aux yeux de vos interlocuteurs. En République populaire de Chine, perdre la face équivaut à perdre une affaire.

B. Réunions

- Prévoyez vos rendez-vous longtemps à l'avance. Vos partenaires chinois apprécieront particulièrement si vous leur envoyez certains documents de présentation de votre entreprise avant la réunion.
- La ponctualité est primordiale. Arriver en retard sera perçu comme une insulte et fera perdre la face à votre interlocuteur, ce qui serait très dommageable à votre relation future.
- La hiérarchie est cruciale en République populaire de Chine. La première personne qui vous sera présentée sera sans doute la plus importante de l'entreprise, et vos partenaires s'attendront à ce que ce soit le cas de votre côté également. C'est le supérieur hiérarchique qui mène la négociation, et il sera fortement déforcé s'il se laisse interrompre par un subordonné.

C. Négociations

- Les Chinois sont connus pour être durs en affaire. Il est fort probable qu'ils se seront renseignés sur vous avant la réunion. Faites de même afin de ne pas être pris au dépourvu.
- Il vous faudra pratiquer l'art du compromis. Votre partenaire ne sera satisfait que s'il a l'impression que vous avez fait des concessions.
- Soyez patient, et ne montrez ni colère ni frustration. Les Chinois respectent les personnes capables de maîtriser leurs émotions.
- Les réponses négatives sont perçues comme de l'impolitesse. Ne dites pas «non», mais plutôt «peut-être», ou «nous verrons». Soyez attentif à cet état des choses lorsque vous interprétez les réponses de vos partenaires.
- Les cadeaux d'affaire, surtout s'ils sont représentatifs de votre région, seront appréciés s'ils sont donnés en fin de réunion. Évitez à tout prix d'offrir des horloges, des mouchoirs, des objets coupants, des parapluies ou tout autre objet de couleur noire, bleue ou blanche. Ils sont négativement connotés.
- Le 8 et le 6 sont des chiffres porte-bonheur. N'offrez par contre jamais quatre cadeaux identiques, car ce chiffre évoque la mort dans la culture chinoise.

D. Cartes de visite

- L'échange de carte de visite est fréquent en République populaire de Chine. Prévoyez des cartes recto-verso en anglais et en chinois. Présentez le côté chinois à votre interlocuteur. Pensez à emporter une grande quantité de cartes avec vous.
- Si vous le pouvez, utilisez une encre de couleur dorée sur vos cartes, cette couleur est synonyme de réussite dans la culture chinoise.
- Recevez les cartes de visite avec les deux mains, et examinez-les avec attention. Ne les rangez pas immédiatement car cela sera signe d'un manque de respect pour votre interlocuteur.

E. Divers

- Évitez de parler de politique, de religion, du communisme, de Taiwan, du Tibet ou de l'histoire du pays.
- Des sujets tels que le climat, l'art, la nourriture, le sport et votre expérience de touriste en République populaire de Chine vous assureront de longues conversations.
- La gestion des droits de propriété intellectuelle pose encore parfois des problèmes dans le pays. L'aide d'un cabinet d'avocat vous sera particulièrement utile.

6 Adresses utiles

6. Adresses utiles

6.1. En Belgique

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (Awex)

2, Place Sainctelette
1080 Bruxelles

Tél.: +32 2 421 82 11
Fax: +32 2 421 87 87

mail@awex.be
www.awex.be

Bruxelles Invest & Export

500, avenue Louise boîte 4
1050 Bruxelles

Tél.: +32 2 800 40 00
Fax: +32 2 800 40 01

infos@brussels-export.irisnet.be
www.brussels-export.be

Flanders Investment & Trade (F.I.T.)

90, rue Gaucheret
1030 Bruxelles

Tél.: +32 2 504 87 11
Fax: +32 2 504 88 99

info@fitagency.be
www.flandersinvestmentandtrade.be

Ambassade de la République populaire de Chine au Royaume de Belgique

Ambassadeur: S.E.M. Liao Liqiang

443/445, avenue de Tervuren
1150 Bruxelles

Tél.: +32 2 779 43 33
+32 2 663 30 17
+32 2 771 14 97
+32 2 663 30 10
Fax: +32 2 762 99 66
+32 2 779 28 95

chinaemb_be@mfa.gov.cn
www.chinaembassy-org.be

Section consulaire de l'Ambassade de la République populaire de Chine au Royaume de Belgique

Chef de la section consulaire: Mme. Tang

400, boulevard du Souverain
1160 Bruxelles

Tél.: +32 2 663 30 01
+32 2 663 30 04 (mardi, jeudi de 14h30 à 16h30)
Fax: +32 2 779 22 83

www.chinaembassy-org.be

Section économique et commerciale de l'Ambassade de la République populaire de Chine au Royaume de Belgique

400, boulevard du Souverain
1160 Bruxelles

Tél.: +32 2 663 30 01
Fax: +32 2 640 35 95

be@mofcom.gov.cn
be.mofcom.gov.cn

Centre de demande des visas chinois

109, rue Neerveld
1200 Bruxelles

Tél.: +32 2 775 08 88
Fax: +32 2 775 08 80

Représentation permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Union Européenne

Ambassadeur: S.E.M. Song Zhe

100, boulevard de la Woluwe
1200 Bruxelles

Tél.: +32 2 772 95 72
Fax: +32 2 771 34 15
+32 2 772 85 42

Représentation permanente de la République Populaire de Chine auprès de l'Union Européenne, section commerciale

Ministre-Conseiller: M. Yin Zonghua
19, boulevard général Jacques,
1050 Bruxelles

Tél.: +32 2 626 17 67
Fax: +32 2 771 34 15

sinocom@skynet.be
eu.mofcom.gov.cn

Conseil chinois de promotion des investissements

Représentant en chef: M. Ye Bing
131, Avenue de la Floride
1180 Bruxelles

Tél.: +32 2 375 87 28
Fax: +32 2 375 80 05

yebing@ccpit.org
www.ccpit.org

Chambre de commerce belgo-chinoise

40, rue Washington
1050 Bruxelles

Tél.: +32 2 345 25 54
Fax: +32 2 649 04 39

info@bcecc.be
www.bcecc.be

Hong Kong economic and trade office

118, rue d'Arlon
1040 Bruxelles

Tél.: +32 2 775 00 88
Fax: +32 2 770 09 80

general@hongkong-eu.org
www.hongkong-eu.org

Macau Economic and Trade Office

375 boîte 9, avenue Louise
1050 Bruxelles

Tél.: +32 2 647 12 65
Fax: +32 2 640 15 52

delegmacao@skynet.be
www.gov.mo

Chambre de commerce sino-flamande

Fr. Rooseveltlaan 348/F - Parkoffice
9000 Gent

Tél.: +32 9 395 13 01
Fax: +32 9 395 13 09

info@flanders-chine.be
www.flanders-china.be

6.2. En République populaire de Chine

Ambassade du Royaume de Belgique en République populaire de Chine

Ambassadeur: Patrick Nijs

6, San Li Tun Lu
100600 Pékin

Tél.: +86 10 6532 1736
+86 10 1381 0049 154

Pékin@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/Pékinfr

Consulat général de Belgique à Guangzhou

Consul général: Johan D'Halleweyn

233, Tianhe Bei Lu, Citic Plaza Room 1601-02A
510613 Guangzhou

Tél.: +86 20 3877 2351
+86 20 3877 2356
+86 1392 5101 834
Fax: +86 20 3877 2353

guangzhou@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/guangzhoufr

Consulat général de Belgique à Hong Kong

Consul général: Evert Maréchal

33 Garden Road Central, St. John's Building 9/F
Hong Kong

Tél.: +852 2524 3111
+852 9092 5446
+862 9196 9301
Fax: +852 2868 5997

HongKong@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/hongkongfr

Consulat général de Belgique à Shanghai

Consul général: Bruno Georges

127, Wu Yi Lu
200050 Shanghai

Tél.: +86 21 6437 6628
+86 21 6437 6579
+86 21 6437 6772
+86 1390 1656 117
Fax: +86 21 6437 7041

Shanghai@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/shanghai

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers en République populaire de Chine

Attaché économique et commercial à Guangzhou:
Yves DUBUS

c/o consulat général de Belgique à Guangzhou

233 Tianhe Bei Lu, Citic Plaza Room 1601-02
510613 Guangzhou

Tél.: +86 20 3877 1768
Fax: +86 20 3877 1483

canton@awex-wallonia.com

Secrétaire commerciale à Guangzhou:
Catherine-Chen HUANG

c/o consulat général de Belgique à Guangzhou

233 Tianhe Bei Lu, Citic Plaza Room 1601-02
510613 Guangzhou
Tél.: +86 20 3877 1768
Fax: +86 20 3877 1483

canton@awex-wallonia.com

Attaché économique et commercial à Hong Kong:
Xavier SCHREIBER

c/o consulat général de Belgique à Hong Kong

33 Garden Road Central, St. John's Building 9/F
Hong Kong

Tél.: +852 2537 5762
Fax: +852 2537 5834

hongkong@awex-wallonia.com

Attaché économique et commercial à Pékin :
Gérard SEGHERS

c/o Ambassade de Belgique

6, San Li Tun Lu
100600 Pékin

Tél. : +86 10 6532 6695
Fax : +86 10 6532 6696

awexbrubeijing@188.com

Attaché économique et commercial à Shanghai :
Stephano SMARS

c/o consulat général de Belgique à Shanghai

127, Wu Yi Lu
200050 Shanghai

Tél. : +86 21 6437 9234
Fax : +86 21 6437 7083

shanghai@awex-wallonia.com

Bruxelles Invest & Export

Attaché économique et commercial :
Stefano MISSIR di LUSIGNANO

c/o consulat général de Belgique à Shanghai
127, Wu Yi Lu
200050 Shanghai

Tél. : + 86 21 6437 5224
Fax : +86 21 6437 6541

mail@brussels-china.com

Bruxelles Invest & Export peut également compter sur les attachés économiques et commerciaux de l'AWEX (Gérard SEGHERS, voir ci-dessus) et de FIT (Siegfried VERHEIJKE, voir ci dessous).

Flanders Investment & Trade

Attaché économique et commercial :
M. Hubert COOLEMAN

c/o ambassade de Belgique

6, San Li Tun Lu
100600 Pékin

Tél. : +86 10 6532 4964
+86 10 6532 4970
Fax : +86 10 6532 6833

beijing@fitagency.com

Attaché technologique : M. Tom TOBBACK

c/o ambassade de Belgique

6, San Li Tun Lu
100600 Pékin

Tél. : +86 10 6532 4964
+86 10 6532 4970
Fax : +86 10 6532 6833

beijing@fitagency.com

Trade deputy : M. Tony ZHANG

c/o consulat général de Belgique à Shanghai

127, Wu Yi Lu
200050 Shanghai

Tél. : +86 21 6437 8467
+86 21 6437 7949
Fax : +86 21 6437 7574

shanghai@fitagency.com

Attaché économique et commercial : M. Koen de RIDDER

c/o consulat général de Belgique à Guangzhou

233 Tianhe Bei Lu, Citic Plaza Room 1601-02A
510613 Guangzhou

Tél. : +86 20 3877 0463
+86 20 3877 0493
Fax : +86 20 3877 0462

guangzhou@fitagency.com

Représentant économique flamand
M. Siegfried VERHEIJKE

c/o consulat général de Belgique à Hong Kong

33 Garden Road Central, St. John's Building 9/F
Hong Kong

Tél.: +852 2523 2246
Fax: +852 2524 7462

hongkong@fitagency.com

Bencham: chambre de commerce pour le Benelux à Shanghai

1388, Shanxi Bei, Regus Silver Centre Road Room 1505
200060 Shanghai

Tél.: +86 21 6149 8312
Fax: +86 21 6149 8113

shanghai@bencham.org
www.bencham.org

Bencham: chambre de commerce pour le Benelux à Pékin

A6, Gongtibei Road, Zhongyu Plaza 1601
100027 Pékin

Tél.: +86 10 8523 6101
+86 10 8523 6105
Fax: +86 10 8523 6305

Pékin@bencham.org
www.bencham.org

Bencham: chambre de commerce pour le Benelux à Guangzhou

208, Tianhe Road, Teem Tower Floor 34
510620 Guangzhou

Tél.: +86 115 2118 2708

prd@bencham.org
www.bencham.org

Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise à Hong Kong

321, Java Road, North Point
Unit 4, 1/F Kodak House II
Hong Kong

Tél.: +852 3115 7709
Fax: +852 2866 3535

info@blcchk.org
www.blcchk.org

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Pékin

50, Liangmaqiao Road
Beijing Lufthansa Center, Office C412
100125 Beijing

Tél.: +86 10 6462 2066
Fax: +86 10 6462 2067

euccc@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Chengdu

8, Shuncheng Avenue
Central Plaza 04-A, F16, Tower 1
Jinjiang District, Chengdu

Tél.: +86 28 8529 3447
Fax: +86 28 8529 3447

chengdu@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Guangzhou

9 Linhe Xi Road,Tianhe District
China Shine Plaza Unit 2817, 28/F, Tower A
510613 Guangzhou

Tél.: +86 20 3801 0269
Fax: +86 20 3801 0275

prd@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Nanjing

1 Zhujiang Road, 30/F, E1
210008 Nanjing

Tél. : +86 25 8362 7330
+86 25 8362 7331
Fax : +86 25 8362 7332

nanjing@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Shanghai

333 Huai Hai Zhong Road
Shui On Plaza, Unit 2204
200021 Shanghai

Tél. : +86 21 6385 2023
Fax : +86 21 6385 2381

shanghai@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Shenyang

7-1 Tuanjie Road
Shenyang Rich Gate Plaza, Room 20-10, Office Tower 1
110001 Shenyang, Shenhe District

Tél. : +86 24 2334 2428
Fax : +86 24 2334 2428

shenyang@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Shenzhen

Shenzhen Hi-tech Industry Park

Chinese Overseas Scholars Venture Bld, Rm 308, 3/F
518057 Shenzhen, South District

Tél. : +86 755 8632 9114
Fax : +86 755 8632 9785

prd@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Chambre de commerce de l'Union Européenne à Tianjin

Junction of Binshui West & Shuishang East Road
Magnetic Plaza, Building 17, Room 15A17,
300381 Tianjin, Nankai district

Tél. : +86 22 2374 1122
Fax : +86 22 2374 1122

tianjin@euccc.com.cn
www.europeanchamber.com.cn

Invest in China

82, Donganmen Street
100747 Pékin

Tél. : +86 10 8522 6708
+86 10 8522 6507
Fax : +86 10 8522 6522
+86 10 8522 6521

service@fdi.gov.cn
www.fdi.gov.cn

Banque mondiale

1, Jian Guo Men Wai Avenue, China World Tower 2 16th Floor
100004 Pékin

Tél. : +86 10 5861 7600
Fax : +86 10 0586 1780

lli2@worldbank.org
www.worldbank.org/cn

Délégation de l'Union Européenne en République populaire de Chine

15, Dongzhimenwai Dajie, Sanlitun
100600 Pékin

Tél. : +86 10 8454 8000
Fax : +86 10 8454 8091

delegation-china@eeas.europa.eu
eeas.europa.eu/delegations/china/

6.3. Sites à consulter

Portail du gouvernement de la République populaire de Chine

english.gov.cn

Président de la République populaire de Chine

english.gov.cn/leaders/hujintao.htm

Premier ministre de la République populaire de Chine

www.gov.cn/english/leaders/wenjiabao.htm

Congrès national du Peuple

www.gov.cn/english/2008-03/15/content_921044.htm

Commission militaire centrale

www.gov.cn/english/2008-03/16/content_921750.htm

Cours suprême du Peuple

www.gov.cn/english/2008-03/16/content_921794.htm

Ministère des affaires étrangères

www.fmprc.gov.cn

Ministère de la défense nationale

eng.mod.gov.cn

Commission pour le développement national et les réformes

en.ndrc.gov.cn

Ministère de l'éducation

www.moe.edu.cn

Ministère de la science et de la technologie

www.most.gov.cn

Ministère de la technologie, de l'industrie et de l'information

www.mii.gov.cn

Ministère de la sécurité publique

www.mps.gov.cn

Ministère de la supervision

www.mos.gov.cn

Ministère des affaires civiles

www.mca.gov.cn

Ministère de la justice

english.moj.gov.cn

Ministère des finances

www.mof.gov.cn

Ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale

www.mohrss.gov.cn

Ministère des terres et des ressources

www.mlr.gov.cn

Ministère de la protection de l'environnement

english.mep.gov.cn

Ministère du développement urbain et rural ainsi que du logement

www.mohurd.gov.cn

Ministère des transports

www.mot.gov.cn

Ministère des chemins de fer

www.china-mor.gov.cn

Ministère des ressources en eau

www.mwr.gov.cn/english

Ministère de l'agriculture

english.agri.gov.cn

Ministère du commerce

english.mofcom.gov.cn

Ministère de la culture

www.ccnt.gov.cn

Ministère de la santé

www.moh.gov.cn

Commission pour la population nationale et la planification familiale

www.npfpc.gov.cn

Banque populaire de la République populaire de Chine

www.pbc.gov.cn

Bureau national d'audit

www.cnao.gov.cn

Bureau national des statistiques

www.stats.gov.cn

Administration générale des douanes

english.customs.gov.cn

Administration fiscale de l'État

www.chinatax.gov.cn

Administration d'Etat pour l'Industrie et le Commerce

www.saic.gov.cn

Administration générale de supervision de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine

english.aqsiq.gov.cn

Bureau d'État de la propriété intellectuelle

www.sipo.gov.cn

Administration nationale du tourisme

en.cnta.gov.cn

Bureau national pour la lutte contre la corruption

www.nbcp.gov.cn

Bureau national pour les affaires relatives à Hong Kong et Macao

www.hmo.gov.cn

7 Sources

7. Sources

Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Étrangers	www.awex.be
Brussels Invest & Export	www.brussel-export.be
Flanders Investment and Trade	www.flanderstrade.be
S.P.F. Affaires Étrangères	www.diplomatie.be
Central Intelligence Agency	www.cia.gov
Viewswire	www.viewswire.com
Forum économique mondial	www.weforum.org
Fonds Monétaire International	www.imf.org
Banque mondiale	www.worldbank.org
Organisation de Coopération et de Développement Economiques	www.oecd.org
Eurostat	epp.eurostat.ec.europa.eu
NL EVD Internationaal	www.agentschapnl.nl
Services économiques britannique	www.uktradeinvest.gov.uk
Services économiques suisses	www.osec.ch
Office National Du Ducroire	www.ondd.be
New Zealand Trade and Enterprise	www.nzte.govt.nz
Services commerciaux américains	www.buyusa.gov
Australian Trade Commission	www.austrade.gov.au
Kwintessential	www.kwintessential.co.uk
Market Access Database	www.doingbusiness.org
Organisation mondiale du commerce	www.wto.org

Agence pour le Commerce Extérieur

3, rue Montoyer
1000 Bruxelles

Tél. + 32 2 206 35 11

www.abh-ace.be

Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers

2, Place Sainctelette
1000 Bruxelles

Tél. + 32 2 421 82 11

www.awex.be

Bruxelles invest & export

500, avenue Louise, boîte 4
1050 Bruxelles

Tél. + 32 2 800 40 00

www.bruxelles-export.be

Flanders Investment and Trade

90, rue Gaucheret
1030 Bruxelles

Tél. + 32 2 504 87 11

www.flanderstrade.be

Éditeur responsable : Marc Bogaerts
Auteur : François Bries
Graphisme et réalisation : Image Plus - communication corporate

Imprimé sur du papier certifié FSC

Cette étude est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise et à jour, ni l'Agence pour le Commerce Extérieur, ni ses partenaires (Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Étrangers, Bruxelles Export et Flanders Investment and Trade) ne peuvent être tenus responsables d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Ils ne peuvent non plus être tenus responsables d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette étude, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Date de publication : septembre 2011